Démarche Précoce
d'Insertion socioprofessionnelle

COMÈTE France

Rapport national d'activité

2015

Comète France

Les actions menées par Comète France sont cofinancées par :

Sécurité sociale – L'Assurance Maladie

agefiph – ouvrir l'emploi aux personnes handicapées

emploi fiphfp handicap – Ensemble pour une fonction publique exemplaire

Synthèse

47 ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES

40 ÉQUIPES

PLUS DE **300** PROFESSIONNELS

21 RÉGIONS COUVERTES

6 848 DEMANDES ÉVALUÉES

4 865 PROJETS ÉLABORÉS ET ÉVALUÉS

1 621 PLANS D'ACTION MIS EN ŒUVRE

8 775 PERSONNES SUIVIES

32 % › PATHOLOGIES RACHIDIENNES

28 % › ATTEINTES CÉRÉBRALES (TC, AVC, SEP…)

25 % › ATTEINTES OSTÉO-MYO-ARTICULAIRES

8 % › ATTEINTES MÉDULLAIRES

7 % › AUTRES

76 %

DES PLANS D'ACTIONS DÉBOUCHENT SUR :

un emploi

une entrée en formation

une reprise d'études

86 %

DES PERSONNES SONT TOUJOURS INSÉRÉES DEUX ANS APRÈS LA CONCRÉTISATION DE LEUR PROJET PROFESSIONNEL

PARTIE 1
Un réseau d'établissements de soins spécialisés, engagé pour l'emploi des personnes en situations de handicap P.6

1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés P.8

1.2 Trois nouveaux établissements en 2015 ..... P.10

1.3 La Démarche Précoce d'Insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue P.11

1.4 Des équipes spécialisées et pluriprofessionnelles P.13

1.5 Une action soutenue par l'Assurance maladie, l'AGEFIPH et le FIPHFP P.13

PARTIE 2
Une vie associative riche et dynamique P.14

2.1 Une gouvernance qui repose sur la représentation de tous les adhérents P.16

2.2 Les colloques nationaux : deux temps forts pour la Planète Comète P.20

2.3 Une communication à plusieurs niveaux P.22

PARTIE 3
Près de 8 800 personnes accompagnées en 2015 ..... P.24

3.1 Un contexte d'emploi peu favorable P.26

3.2 Comète France : un réseau aux résultats remarquables P.27

3.3 Les profils socioprofessionnels des personnes accompagnées P.29

3.4 Plus de 26 000 actions réalisées en 2015 ..... P.31

3.5 76 % des projets mis en œuvre débouchent sur une insertion P.32

3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation P.36

3.7 Des insertions pérennes deux ans après l'insertion P.37

Annexes P.38

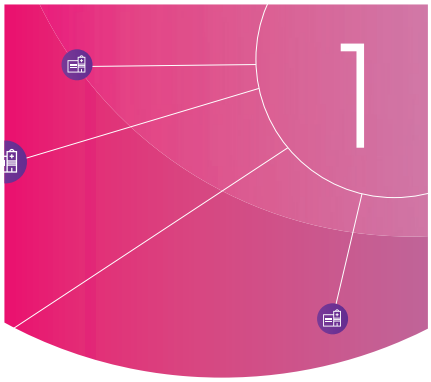

Un réseau d'établissements de soins spécialisés, engagé pour l'emploi des personnes en situations de handicap
P.6

Une vie associative riche et dynamique
P.14

Près de 8 800 personnes accompagnées en 2015
P.24

Annexes
P.38

1

1 Un réseau d'établissements de soins spécialisés, engagé pour l'emploi des personnes en situations de handicap

1.1 Une action nationale en faveur de l'insertion professionnelle des patients hospitalisés

Plus de 20 ans d'expérience et de savoir-faire

Depuis plus de 20 ans, l'association Comète France déploie des stratégies en faveur de l'inclusion sociétale des personnes en situations de handicap au travail. Grâce à son réseau de 47 établissements de soins spécialisés, elle engage, dès la phase d'hospitalisation, un accompagnement permettant de construire un projet professionnel compatible avec l'état de santé. Son action vise à prévenir les risques de désinsertion professionnelle.

La personne, pleinement actrice de son projet de vie

L'objectif des actions mises en œuvre par Comète France est de maintenir, pour, autour et avec la personne hospitalisée, une dynamique d'insertion socioprofessionnelle par la mise en œuvre d'un projet de vie cohérent, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement de soins. Le projet d'insertion peut concerner un maintien en emploi *(au sein de la même entreprise, ancien ou nouveau poste ou dans une nouvelle entreprise)*, une entrée en formation ou une reprise d'études.
L'accompagnement proposé par Comète France marque la volonté de l'association de permettre à la personne d'être pleinement actrice de son projet de vie. Son accord est recueilli pour mener à bien, tout au long du processus, les différentes démarches et actions nécessaires à l'aboutissement du projet.

Un réseau national de 47 établissements de soins spécialisés

Présent dans 21 régions du territoire métropolitain, le réseau Comète France, est à la fois implanté au sein d'établissements de santé privés d'intérêt collectif *(ESPIC)*, ou d'établissements publics, qu'il s'agisse de Centres Hospitaliers Universitaires ou non. L'ensemble de ces établissements a en commun de bénéficier, a minima, d'une autorisation pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux. Il s'agit d'établissements de Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés ayant une activité sanitaire minimale de 100 patients en soins chaque jour.

ORGANISMES GESTIONNAIRES
DES ÉTABLISSEMENTS ADHÉRENTS

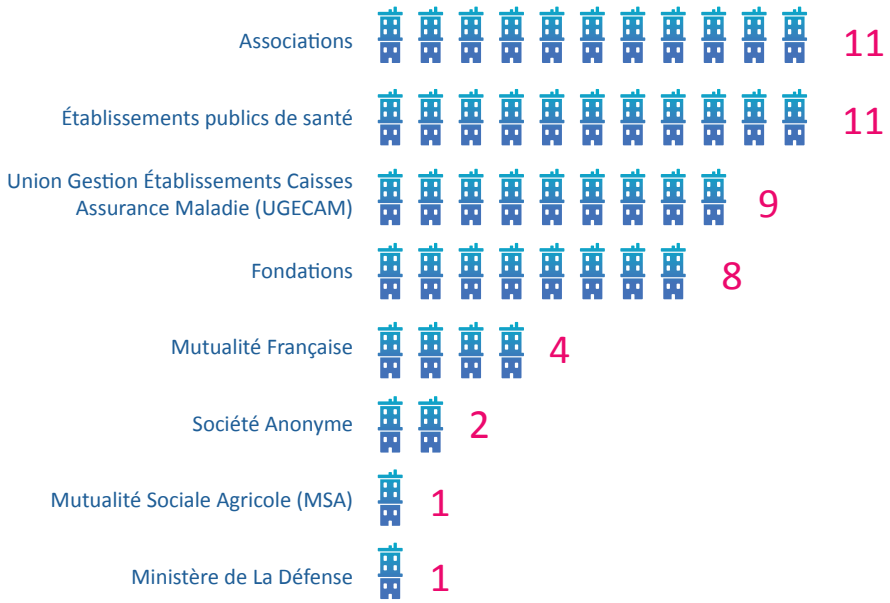

ZONE NORD-OUEST

1 - **BOIS-GUILLAUME** CMPR Les Herbiers
2 - **GRANVILLE** CRRF Le Normandy
3 - **LANNION** CH Lannion Trestel
4 - **LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE** CMPR Bel Air
5 - **LA TURBALLE** CRRF Pen Bron
6 - **LE MANS** Centre de l'Arche
7 - **NANTES** CHU Hôpital St-Jacques
8 - **PLŒMEUR** CMRRF de Kerpape
9 - **RENNES** CMP Rennes Beaulieu

ZONE NORD-EST

22 - **BEAUVAIS** CRF St-Lazare
23 - **BERCK-SUR-MER** CMPR Jacques Calvé
24 - **CHARLEVILLE-MÉZIÈRES** CRFA
25 - **DIJON** CRF Divio
26 - **FOUQUIÈRES-LÈS-LENS** CRF Ste-Barbe
27 - **HÉRICOURT** CMPR Bretegnier
28 - **LILLE** Centre L'Espoir *(Hellemmes)*
partenariat CHRU Lille
partenariat Centre Clair Séjour *(Bailleul)*
29 - **MULHOUSE** Centre de Réadaptation
partenariat Centre Hospitalier
30 - **NANCY** IRR Louis Pierquin
31 - **STRASBOURG** IUR Clémenceau

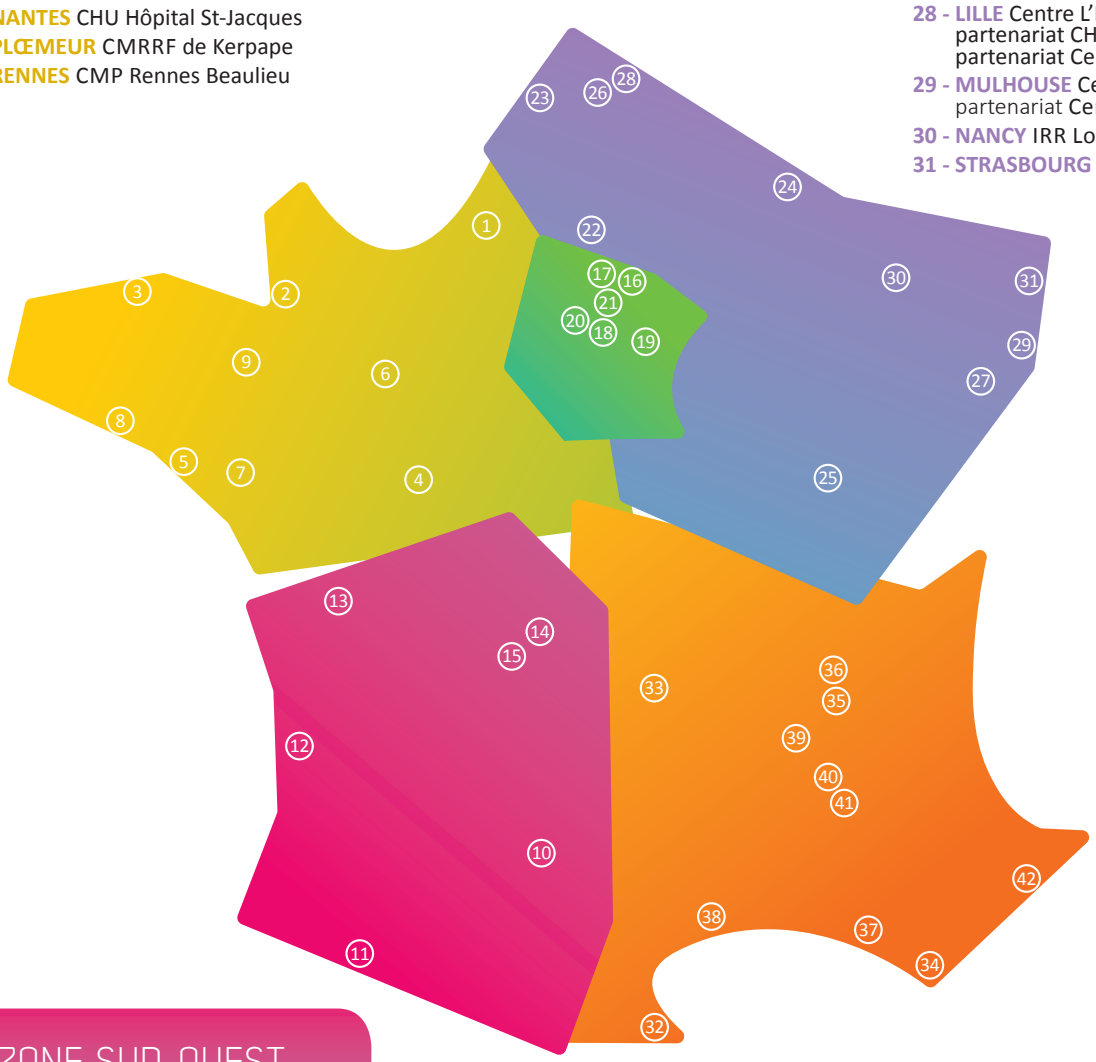

ZONE SUD-OUEST

10 - **ALBI** CMRF
11 - **BAGNÈRES-DE-BIGORRE** CH Louis Baches
12 - **BORDEAUX** CMPR La Tour de Gassies
13 - **NIORT** CRF Le Grand Feu Melioris
14 - **NOTH** CRRF André Lalande
partenariat CHU Limoges **(15)**

ZONE ILE-DE-FRANCE

16 - **BOBIGNY** CMPR
17 - **BOUFFÉMONT** CMP Jacques Arnaud
18 - **CHÂTILLON** CMPR
19 - **COUBERT** Centre de Réadaptation
20 - **GARCHES** Hôpital Raymond Poincaré
21 - **PARIS** Hôpital Léopold Bellan
partenariat Institut National des Invalides
partenariat Hôpitaux universitaires
St-Louis – Lariboisière – Fernand-Widal

ZONE SUD-EST

32 - **CERBÈRE** Centre Bouffard-Vercelli
33 - **CLERMONT-FERRAND** CHU
34 - **HYÈRES** Centre Pierre Chevalier
35 - **LYON** CMCR Les Massues
36 - **LYON** SSR Val Rosay
37 - **MARSEILLE** Clinique St-Martin
38 - **MONTPELLIER** CMN Propara
39 - **ST-ÉTIENNE** CH Bellevue
partenariat CREPSE
40 - **VALENCE** CMPR Les Baumes
partenariat Hôpitaux Drôme Nord St-Vallier **(41)**
42 - **VALLAURIS** Centre Hélio-Marin

1.2 Trois nouveaux établissements en 2015

L'année 2015 a été marquée par une nouvelle adhésion représentée par trois établissements de soins, situés au cœur de la métropole européenne de Lille *(59)*. Afin de couvrir les besoins de ce territoire qui compte plus d'un million d'habitants, un partenariat multi-établissements a été conclu entre trois établissements. Regroupés sur un périmètre restreint, d'une trentaine de kilomètres carrés, ils totalisent une offre sanitaire de plus de 400 lits et places. Compte tenu des conventionnements à formaliser pour déployer l'action Comète France sur ces trois structures, l'activité n'a pu débuter qu'en toute fin d'année 2015.

Le Centre L'Espoir à Hellemmes

Établissement de santé privé d'intérêt collectif, le Centre de L'Espoir est géré par une association loi 1901. Implanté dans la métropole lilloise depuis plus de 25 ans, il bénéficie d'une expertise reconnue en rééducation spécialisée des adultes dans les domaines des affections du système nerveux *(traumatismes crâniens, AVC, hémiplégies, para- et tétraplégies, pathologies neurologiques périphériques…)* et de l'appareil locomoteur *(amputations, lombalgies chroniques complexes, polytraumatismes)*. L'établissement dispose de 220 lits et places.
Cet établissement est en charge de la gestion administrative de l'action et coordonne, en lien avec les deux autres établissements partenaires, la mise en œuvre du programme.

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille *(CHRU)*

Situé au sein de la Cité Hospitalière de Lille, le plus grand campus hospitalo-universitaire d'Europe, le CHRU de Lille regroupe dix hôpitaux spécialisés parmi lesquels l'Hôpital Pierre Swynghedauw qui abrite notamment le Pôle Rééducation, Réadaptation et Soins de suite.
Ce pôle permet à la population régionale d'accéder à l'ensemble de l'offre de SSR avec un niveau de proximité et un niveau de recours territorial ou régional. Le pôle présente une unité de soins spécialisés en rééducation et réadaptation fonctionnelles avec une capacité de 145 lits et places autorisées pour la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux.

Le Centre Clair Séjour à Bailleul

Ouvert en 1997, le Centre Clair Séjour est géré par la Fondation Hopale, également gestionnaire du Centre Jacques Calvé à Berck-sur-Mer *(62)* et du Centre Sainte-Barbe à Fouquières Lez-Lens *(62)*, déjà adhérents à Comète France.
Établissement de santé privé d'intérêt collectif, le Centre Clair Séjour qui est situé à une trentaine de kilomètres de Lille, dispose de 58 lits et places dont 38 spécialisés dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et du système nerveux.

1.3 La Démarche précoce d'insertion : une méthodologie d'accompagnement normée et reconnue

Une action fondée sur quatre principes

La méthodologie d'accompagnement mise en œuvre par les équipes Comète France, nommée « Démarche Précoce d'Insertion » *(DPI)* repose sur quatre principes fondateurs :

Précocité

Les stratégies déployées par Comète France inscrivent l'insertion professionnelle des patients comme une priorité, au même titre que la mise en place des traitements médicaux. La précocité d'accompagnement, pendant l'hospitalisation, permet de mettre en œuvre un projet d'insertion *(emploi, formation, études)* le plus tôt possible après la sortie de l'établissement de soins.

Globalité

Toutes les dimensions - professionnelle, mais aussi médicale, sociale et familiale - sont explorées, évaluées et intégrées au projet d'insertion avec, si nécessaire, la mise en place de moyens de compensation adaptés dans le domaine du travail, du logement et du transport *(permis de conduire…)*.

Inter-disciplinarité

L'équipe Comète France travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans le parcours de la personne, qu'il s'agisse des autres professionnels de l'établissement de soins *(équipes médicales, paramédicales et sociales)* ou des acteurs extérieurs *(organismes d'Assurance maladie, Services de Santé au Travail, Maisons Départementales des Personnes Handicapées, Service public de l'emploi, entreprises, écoles/ universités…)*.

Personnalisation

Avec la participation active et volontaire de la personne, un accompagnement individualisé, tenant compte de l'ensemble de son environnement *(médical, professionnel, social, familial…)* et de ses besoins est mis en place. La personne est au centre de la démarche : rien n'est engagé sans son consentement et l'accompagnement procède d'une co-construction permanente.

C'EST QUOI LA DPI ?

La Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle *(DPI)* est un processus d'accompagnement, initié dès l'hospitalisation en établissements de soins, qui permet d'augmenter les chances d'inclusion sociétale des personnes dont l'état de santé est susceptible de remettre en cause l'employabilité. Le caractère précoce de la démarche permet de prendre en compte dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle, tout en assurant les soins, la réadaptation et la réinsertion.

Cet accompagnement :

- intègre, dès les premières étapes du parcours, la dimension socioprofessionnelle dans le projet de soins de la personne,
- débute à la phase de pré-admission et se prolonge jusqu'au suivi de l'insertion socioprofessionnelle *(accès ou maintien dans l'emploi, entrée en formation, reprise ou poursuite d'études)*,
- repose sur un fonctionnement pluridisciplinaire, impliquant les professionnels des établissements de SSR spécialisés en partenariat avec les professionnels de l'insertion extérieurs aux établissements,
- permet d'enclencher une dynamique partagée, facilitant la participation de la personne dans la construction et la mise en œuvre de son projet socioprofessionnel,
- participe à la continuité et la fluidité du parcours de soins et d'insertion de la personne.

Texte extrait des recommandations pour la pratique clinique « Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle en établissements de soins de suite et de réadaptation spécialisés relevant des champs de compétences de la médecine physique et de réadaptation», initiées par Comète France, la Société Française de Médecine Physique et de Réadaptation (SOFMER) & la Société Française de Médecine du Travail (SFMT) et labellisées par la Haute Autorité de Santé, en juillet 2011.

www.has-sante.fr

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Un processus dynamique en plusieurs étapes

Description du processus d'accompagnement de la DPI socioprofessionnelle Comète France

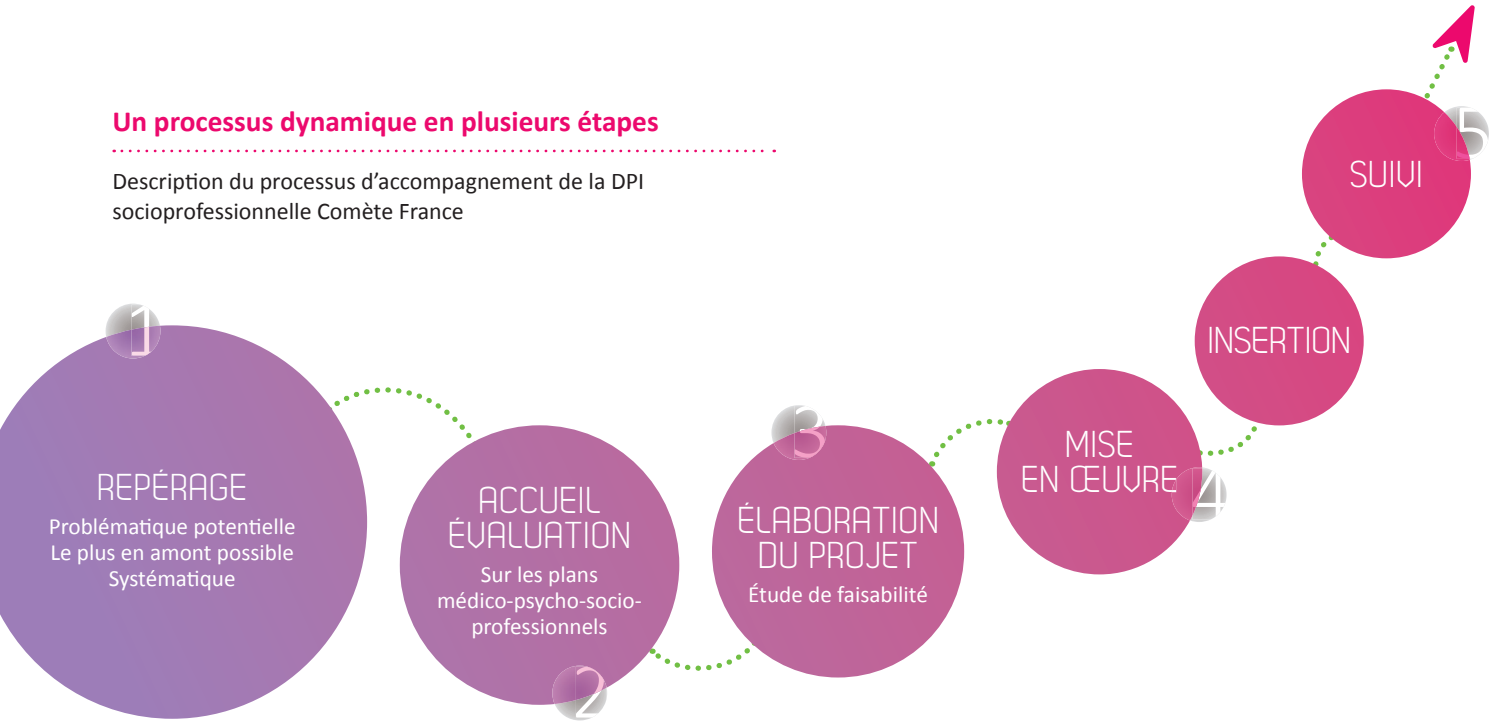

1 Repérage

Le repérage consiste à identifer précocément l'existence potentielle d'une problématique d'insertion. L'objectif étant d'intégrer, dès les premiers temps de la prise en charge médicale, la dimension professionnelle dans le parcours de soins.

2 Accueil et évaluation de la demande

L'équipe Comète France informe la personne sur la méthodologie d'accompagnement proposée, nommée la Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle.
L'accord de la personne pour intégrer le dispositif est recueilli et une première évaluation de la situation médicale, fonctionnelle, économique, scolaire et professionnelle est réalisée.

3 Élaboration du projet d'insertion et évaluation de sa faisabilité

En lien avec les professionnels de santé de l'établissement et les partenaires extérieurs *(employeurs, Services de santé au travail, écoles/universités, organismes de formation, MDPH, CARSAT…)*, la personne et l'équipe Comète procèdent aux différentes évaluations pour la construction du projet d'insertion. Il s'agit de balayer le champ des possibles et de dimensionner un projet personnalisé qui apportera une nécessaire cohérence entre les attentes de la personne, ses capacités physiques et cognitives et ses réalités professionnelles et personnelles.
Sont notamment analysés :

- Les acquis scolaires et professionnels
- Les situations de travail en entreprise
- Les dossiers administratifs et financiers
- Les partenaires du parcours d'insertion
- Les éventuelles problématiques liées au logement et/ou à la mobilité *(permis de conduire, accès aux transports collectifs…)*

4 Mise en œuvre du plan d'actions

Une fois le projet professionnel élaboré et validé, celui-ci est mis en œuvre pour concrétiser et finaliser l'accès/le maintien en emploi, la reprise d'études ou l'entrée en formation.

- Planification des actions à mettre en place
- Mise en place des aides techniques, humaines, etc.
- Mise en place des moyens organisationnels

5 Suivi du devenir professionnel

Les équipes Comète France suivent pendant deux ans le devenir des personnes qui ont été insérées.

LA CHARTE COMÈTE FRANCE

VALEURS

1. Conjuguer étroitement, dès l'hospitalisation, rééducation fonctionnelle et réadaptation sociale et professionnelle.
2. Développer, autour du projet professionnel, une approche globale de la personne, permettant de favoriser son inclusion sociétale.
3. Promouvoir et fédérer un réseau de compétences pluridisciplinaires au sein et à l'extérieur de l'établissement de soins.

ENGAGEMENTS

1. Initier pendant l'hospitalisation, et le plus précocement possible, un processus d'insertion socioprofessionnelle.
2. Mettre en place les moyens techniques et humains spécifiques nécessaires pour favoriser un retour à la vie sociale et professionnelle en milieu ordinaire de vie.
3. Rendre compte annuellement à la Direction générale de l'association, du suivi et des résultats en vue d'une évaluation globale du dispositif.

1.4 Des équipes spécialisées et pluriprofessionnelles

Une équipe spécialisée dans chaque établissement de soins

Dans chacun des établissements sanitaires adhérents à Comète France, une équipe de professionnels spécifiquement formée et pleinement intégrée dans le fonctionnement de l'établissement de soins, est chargée d'accompagner les patients dans la construction et la mise en œuvre de leur projet professionnel.
Compte tenu de la diversité des situations, les équipes sont organisées autour du médecin spécialiste et se composent de compétences médicales, paramédicales, professionnelles, sociales et administratives.

Des outils partagés par toute la Planète Comète

L'accompagnement socioprofessionnel proposé aux personnes hospitalisées au sein des établissements adhérents à Comète France, requiert des moyens matériels et organisationnels qui permettent aux équipes pluridisciplinaires d'assurer leurs missions de façon optimale.
L'association a notamment développé un logiciel spécifique, nommé Comètesoft, qui permet d'assurer la traçabilité et le suivi de l'activité. L'hébergement de l'application sur un serveur dont le prestataire est agréé « Hébergeur de données de santé à caractère personnel », permet une sécurité optimale des données saisies.

1.5 Une action soutenue par l'Assurance maladie, l'AGEFIPH et le FIPHFP

Les actions mises en œuvre par Comète France bénéficient du soutien financier de trois partenaires : l'Assurance maladie *(à hauteur de 55 %)*, l'Agefiph *(36 %)* et le FIPHFP *(9 %)*. Un accord-cadre national, dont les termes sont arrêtés tous les 3 ans par l'ensemble des partenaires - financeurs et Comète France, définit les conditions de mises en œuvre de l'action.
En 2014, les partenaires-financeurs ont renouvelé leur soutien aux actions développées par l'association. Un avenant à l'accord-cadre national a été signé pour la période 2014-2016.

Le budget de référence, pour l'année 2015, pour une équipe de 2,70 ETP et une file active d'environ 140 patients accompagnés, a été fixé à 222 450 €. Le budget total 2015 des UISP Comète France avoisine les 10,5 millions d'euros.

© Jean-Marc PETTINA - Photographe CDC

MARC DESJARDINS

Directeur de l'Établissement public FIPHFP

« Le FIPHFP a bâti un partenariat de longue date avec Comète France, qui est devenu notre réseau référent dans le déploiement de notre mission de maintien dans l'emploi. L'idée de la nécessité d'une prise en charge précoce des patients, soit dès l'hospitalisation, est une conviction que nous partageons. Grâce au soutien de Comète, le FIPHFP ambitionne d'être moteur dans la prévention de la désinsertion professionnelle et du maintien dans l'emploi des agents en situations de handicap.

Sur le terrain, Comète France est devenu un partenaire indissociable du FIPHFP. De par sa connaissance très fine des bassins d'emploi, Comète France nous oriente dans la qualification des acteurs du recrutement et du maintien dans l'emploi dans le cadre des Pactes territoriaux. Elle joue notamment un rôle d'information et de conseil sur la démarche précoce d'insertion sociale et professionnelle. Le réseau Comète constitue également un appui précieux à l'évaluation du dispositif d'employabilité, étendu progressivement à l'ensemble des MDPH. L'idée est de proposer un parcours adapté à chaque situation de handicap et de préparer au mieux le retour vers l'emploi. Enfin, la signature d'un accord-cadre national avec Comète France et l'Agefiph nous permet, en lien avec les employeurs, d'envisager une démarche précoce d'insertion pour les patients hospitalisés en établissements SSR.

L'enjeu est pour nous de mobiliser l'expertise de Comète France sur le maintien dans l'emploi afin de proposer des solutions personnalisées et adaptées aux besoins des agents en situations de handicap au travail, quels que soient leur employeur et leur situation géographique. »

2

2

Une vie associative riche et dynamique

2.1 Une gouvernance qui repose sur la représentation de tous les adhérents

Comète France est une association loi 1901 à but non lucratif. Les décisions relatives à sa gouvernance sont votées par le Conseil d'administration, sur proposition du Bureau, et validées par l'Assemblée générale.

L'association tient particulièrement au principe de représentation de l'ensemble des forces vives composant le réseau. Non seulement toutes les personnes nommées sont en poste dans un des établissements de soins adhérents mais, de surcroît, tous les établissements sont resprésentés.

Une Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale s'organise non seulement autour d'une représentation de tous les établissements mais aussi sur la base d'une participation pluriprofessionnelle. Les statuts de l'association disposent en effet, dans son article 8, que chaque établissement adhérent désigne un référent administratif, un référent médical et un référent paramédical *(selon le cas, il peut s'agir d'un ergonome, d'un ergothérapeute, d'un assistant de service social…)*.

Parmi ses missions, l'Assemblée générale :

- se prononce sur le rapport moral et le compte-rendu de la gestion financière du Conseil d'administration,
- approuve les comptes de l'exercice clos,
- fixe pour chaque année le montant de la cotisation,
- approuve les actes du Conseil d'administration.

En 2015, l'Assemblée générale s'est tenue le 3 juin, à l'occasion du colloque national de l'association organisé à Mulhouse dans le Haut-Rhin *(68)*.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR MIS À JOUR

Les instances délibérantes de l'association ont voté, en 2015 *(vote du Conseil d'administration du 9 avril et de l'Assemblée générale du 3 juin)*, une mise à jour du règlement intérieur de Comète France qui n'avait pas été revu depuis 2011. Le règlement intérieur complète les statuts et la charte de l'association et décrit les droits et devoirs de chaque acteur *(Comète France, établissements adhérents, membres des instances…)*. Ce document a été soumis à la signature de l'ensemble des établissements de réseau.

Deux réunions du Conseil d'administration

Dans le cadre de sa compétence, le Conseil d'administration assure la gestion et l'administration générale de l'association *(article 9 des statuts)*.

À ce titre, il doit notamment :

- mettre en œuvre la politique générale de l'association
- procéder au vote du budget, arrêter les comptes de l'exercice clos et décider de l'affectation des résultats
- nommer les membres du Bureau et les personnes qualifiées
- déléguer à la Direction générale de l'association, la gestion opérationnelle des décisions prises.

En 2015, les administrateurs se sont réunis à deux reprises, le 9 avril et le 14 octobre, à Paris.

Tous les établissements adhérents disposent de deux représentants au Conseil d'administration, à raison d'un titulaire et d'un suppléant *(une seule voix exprimable)*. Des dispositions spécifiques s'appliquent dans le cadre des adhésions multi-établissements : l'établissement assurant le portage administratif dispose de deux sièges *(administrateur titulaire + administrateur suppléant)* et les autres établissements disposent chacun d'un siège *(administrateur suppléant)*. Le principe d'une voix exprimable par adhésion reste toutefois applicable.

Le collège des personnes qualifiées s'est enrichi d'un nouveau membre en 2015 : le Professeure Françoise BEURET-BLANQUART, professeure des universités et praticien hospitalier attachée au CHU de Rouen, qui a également exercé pendant de nombreuses années au sein du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation Les Herbiers à Bois Guillaume *(76)*, établissement adhérent à Comète France depuis 2005.

Professeure Françoise BEURET-BLANQUART

Deux nouveaux établissements représentés au Bureau

Le Bureau veille à l'exécution des décisions votées par les administrateurs et gère les affaires courantes. Il s'est réuni à trois reprises en 2015 : le 6 février à Lorient, le 8 avril et le 13 octobre à Paris.
L'année 2015 a été marquée par la nomination de 3 nouveaux membres au sein de l'instance *(le Dr Anne-Claire D'APOLITO - médecin MPR à l'Hôpital Raymond POINCARÉ de Garches, le Professeur Jean-Michel MAZAUX – CHU de Bordeaux et Jérôme THOMAS – Directeur du CMPR L'ADAPT à Châtillon)*.
Patricia IMBS, qui exerçait les fonctions de Secrétaire-adjointe, a vogué vers de nouveaux horizons professionnels et a donc quitté le Bureau.

Le Bureau se compose de 9 membres issus du Conseil d'administration :

1. **Dr Michel BUSNEL,** Président
2. **Jean-Marc ANDRE,** Secrétaire
3. **Dr Dominique BOURCHANY,** Membre de droit au titre de sa nomination à la présidence du Comité Technique National.
4. **Joël CHEVALIER,** Trésorier
5. **Dr Anne-Claire D'APOLITO,** Médecin-conseil national de l'association
6. **Dr Jean-Luc LE GUIET,** Trésorier-adjoint
7. **Pr Jean-Michel MAZAUX,** Personne qualifiée
8. **Dr François MOUTET,** Vice-président
9. **Jérôme THOMAS,** Secrétaire-adjoint

JÉRÔME THOMAS

Directeur du CMPR L'ADAPT à Châtillon, il a rejoint le Bureau Comète France, en avril 2015.

« Intégrer le Bureau, c'est bien sûr contribuer aux réflexions et participer aux prises de décisions pour améliorer et pérenniser le dispositif DPI mais c'est aussi partager et échanger avec des professionnels, issus de différents métiers, engagés au quotidien dans la prise en charge globale, précoce, interdisciplinaire et personnalisée des personnes. C'est également être acteur d'une gouvernance de l'Association garantissant la représentation de ses adhérents et des différents métiers accompagnant, directement ou non, le patient dans son projet personnel.

Mais ce sont bien tous les acteurs du réseau qui garantissent l'amélioration continue du processus d'accompagnement des personnes dans leur projet de réinsertion socioprofessionnelle, l'innovation dans les pratiques et la promotion du dispositif DPI auprès des institutions et partenaires dans un contexte d'évolution forte du monde du SSR et dans un contexte de marché de l'emploi particulièrement difficile.

Je suis donc fier et motivé d'avoir intégré le Bureau de l'association Comète France pour réfléchir, définir et mettre en œuvre les actions et projets qui permettront aux établissements et aux professionnels de poursuivre efficacement l'accompagnement des personnes pour de longues années. »

Une Direction générale basée à Lorient *(56)*

La Direction générale de Comète France est basée au siège social de l'association, à Lorient *(56)*. Elle a pour mission la mise en œuvre de la politique et des stratégies de développement actées par les instances délibérantes.

Support logistique de tous les établissements adhérents, la Direction générale centralise l'ensemble des actions du réseau. Elle est, par ailleurs, le trait d'union entre les instances de Comète France dont elle assure l'animation.

Anna PICARD,
Directrice

Ses principales missions :

- Veiller à la mise en œuvre et à l'application des décisions votées par le Conseil d'administration et l'Assemblée générale
- Assurer le maintien d'une cohérence et d'une rigueur dans l'application, par l'ensemble du réseau, de la philosophie et de la méthodologie Comète France
- Assurer la gestion administrative et financière de l'association
- Coordonner et défendre les stratégies et les actions de Comète France
- Être force de propositions pour dynamiser le réseau et développer l'innovation
- Développer et consolider la méthodologie Comète France
- Créer et développer des outils visant à fédérer le réseau et favoriser les échanges interprofessionnels
- Organiser, deux fois par an, les colloques nationaux de l'association
- Préparer et animer les réunions du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale
- Négocier avec les partenaires - financeurs, le cadre national de l'activité
- Auditer les établissements de soins candidats à l'adhésion au réseau
- Recueillir, analyser et diffuser les résultats qualitatifs et quantitatifs de l'action Comète France
- Assurer la communication de l'association dans le cadre de séminaires, congrès ou colloques.

Clémentine BRENEOL,
Chargée de missions

Justine PRIGENT,
Chargée de missions

Delphine VASSORT,
Assistante de direction

La Direction générale coordonne les actions et les stratégies de l'association Comète France

UN PROJET ASSOCIATIF EN CONSTRUCTION

Dans l'objectif de réaffirmer les valeurs et les objectifs de l'association, les administrateurs Comète ont voté, en 2014, le principe de création d'un projet associatif. Fruit d'une réflexion collective et d'une démarche participative, le projet associatif a pour objectifs de :

- Donner un sens aux actions de Comète France en formalisant la raison d'agir *(valeurs fortes, motivations, objectifs)*
- Faire le point sur l'association *(chemin parcouru, stratégies d'avenir)*
- Avoir une ligne directrice commune à l'ensemble des établissements adhérents
- Présenter et communiquer sur l'association autour d'idées fortes et partagées

Les travaux ont été lancés en 2015, avec le Comité technique national et se sont poursuivis à l'occasion d'un atelier interprofessionnel lors du colloque national Comète organisé à Valence, en novembre 2015. La démarche se prolongera tout au long de l'année 2016 pour une mise en œuvre du projet associatif sur la période 2017-2022.

Un Comité technique national mobilisé 4 fois en 2015

Le Comité technique national *(CTN)* est une instance de l'association qui réunit 2 fois par an, a minima, des professionnels des établissements adhérents, représentant les secteurs administratif, médical, paramédical, social et professionnel.
Lieu de réflexion, le CTN a pour mission de répondre aux problématiques opérationnelles des équipes Comète France. Il a également pour mission la programmation et l'animation des ateliers interprofessionnels organisés à l'occasion des colloques nationaux Comète France. Le CTN peut également être mobilisé sur d'autres sujets, sur demande du Bureau et de la Direction générale à qui il rend un avis.
En 2015, le CTN s'est réuni à quatres reprises : le 20 janvier, le 31 mars, le 30 juin et le 6 octobre.

Lieu de réflexion,
le CTN est missionné pour répondre aux questions opérationnelles des équipes Comète France.

Le Comité technique national regroupe 11 membres représentants 11 établissements adhérents ainsi que le président de l'association et la Direction générale de Comète France qui sont membres de droit.

De haut en bas et de gauche à droite sur la photo :

- **François MOUTET,** Médecin au centre Hélio marin de Pen Bron à La Turballe
- **Emmanuel DUPUIS,** Cadre de réadaptation au CMPR l'ADAPT Châtillon
- **Dr Dominique BOURCHANY,** Président du CTN – Médecin au Centre Pierre Chevalier à Hyères
- **Cécile RUNSER,** Psychologue du travail au CRFA de Charleville-Mézières
- **Patrick ARNOULIN,** Ergothérapeute au Centre Bouffard Vercelli à Cerbère
- **Marie-Christine MEGEL,** Ergothérapeute et ergonome au CMRF d'Albi
- **Pascale ROPPENNECK,** Médecin au CMPR Les Herbiers à Bois-Guillaume
- **Nathalie HUILLET,** Ergothérapeute et ergonome au Centre Hélio marin à Vallauris
- **Pascale STEPHAN,** Responsable du service insertion du CMRRF de Kerpape à Plœmeur
- **Joëlle BUROT,** Assistante de service sociale et coordinatrice de l'équipe Comète à la Clinique St-Martin à Marseille
- **Thérèse LAUSECKER,** Médecin au Centre Hospitalier de Lannion-Trestel

Non présents sur la photo :

- **Dr Michel BUSNEL,** Président de Comète France
- **Anna PICARD,** Directrice
- **Clémentine BRENEOL,** Chargée de missions
- **Justine PRIGENT,** Chargée de missions

ACTUALITÉS DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

En 2015, le Comité technique national a été particulièrement investi sur la refonte de l'outil statistique utilisé par les équipes Comète France, pour la traçabilité de l'action. Engagés depuis 2013, les travaux du CTN ont notamment portés sur l'enrichissement d'items *(précisions sur le logement, la mobilité, la situation sociale…)* et d'actions concrètes *(liens avec les partenaires, montage de dossiers spécifiques…)*. Parallèlement à cette mise à jour des grilles statistiques, le CTN a par ailleurs validé le guide de cotation établi par la Direction générale Comète et permettant d'uniformiser les modalités de remplissage des grilles.

2.2 Les colloques nationaux : deux temps forts pour la Planète Comète

315
INSCRITS AUX DEUX COLLOQUES

Co-organisés par la Direction générale de l'association et les établissements de soins qui reçoivent la Planète Comète France, les colloques nationaux sont des temps forts de la vie associative. Alternant conférences en séance plénière et ateliers interprofessionnels en groupes plus restreints, ces journées visent à la fois à maintenir un niveau d'information de l'ensemble du réseau sur des thématiques spécifiques et à favoriser les échanges de pratiques entre les équipes. Ces colloques témoignent aussi de la volonté de l'association de promouvoir des valeurs de professionnalisme mais aussi de proximité, d'écoute et de convivialité.
Deux nouveaux colloques nationaux ont été organisés en 2015, totalisant 315 inscrits.

La Formation : quels enjeux pour l'insertion des personnes en situations de handicap ?

Atterrissage de la Planète Comète en plaine d'Alsace
(CRM & GHR Mulhouse Sud-Alsace – 68)

Les 3 et 4 juin 2015

Ces deux journées ont rassemblé 155 personnes autour des questions relatives aux enjeux de la formation des personnes en situations de handicap, notamment au regard du nouveau cadre établi par la loi du 5 mars 2014 portant sur la formation professionnelle, l'emploi et à la démocratie sociale.

Les intervenants :

- **Laura JONES,** Secrétaire générale de la Plateforme Européenne de Réadaptation
- **Chantal HEDDE,** DIRRECTE Alsace pour la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle *(DGEFP)*
- **Daniel KUNTZ,** Vice-Président, Délégué régional Est de la FAGERH & Directeur adjoint CRM
- **Cathy BORDIS,** Psychologue du travail & Directrice adjointe du CIBC Sud Aquitaine
- **Nadine SCHWARTZ,** Directrice de la Relation Stagiaires au sein de la Direction régionale AFPA Alsace

L'équipe Comète de Mulhouse (68)

Les ateliers interprofessionnels sont animés par des professionnels des équipes Comète France et regroupent chacun entre 25 et 40 personnes. Quatre thèmes ont été explorés :

- Accès à la formation : échanges autour des modalités et des financements
- Comète France et les autres acteurs du maintien dans l'emploi : quelles articulations ?
- Après l'hospitalisation : quelles démarches actives pour maintenir l'accompagnement ?
- Comment intervenir pour sensibiliser le collectif de travail : retours d'expérience

155
PERSONNES PRÉSENTES À MULHOUSE

CATHY BORDIS

"Merci au réseau Comète de ces temps de mutualisation réflexifs de qualité ! Partant de mon expérience de consultante-formatrice en Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences *(CIBC)* & Conservatoire national des arts et métiers *(Cnam)*, j'ai apporté mon témoignage sur la question du SENS de la formation dans les parcours, à la fois comme Direction à prendre *(perspectives?)*, Signification *(l'engagement dépend du Sens)* et Ressenti *(baromètre)*. L'approche constructiviste en orientation interpelle nos outils et postures et permet de renouveler sans cesse dans l' "Art d'accompagner" !"

LAURA JONES

"J'ai eu le plaisir d'être accueillie au colloque national Comète à Mulhouse. J'ai pu apprendre de la situation française et présenter des réflexions et initiatives de mon réseau européen, la Plateforme Européen de Réadaptation. Je retiens surtout la motivation évidente des équipes Comète, venues de toute la France.
Je retiens également le grand nombre d'acronymes qui existent dans le domaine !
Je souhaite au réseau Comète encore beaucoup de succès."

Douleur chronique et travail

L'équipe Comète de Valence/St-Vallier (26)

Un colloque aux portes du midi

(CMPR Les Baumes à Valence et CH de St-Vallier – 26)

Les 25 et 26 novembre 2015

Ces deux journées ont réuni près de 160 personnes sur une thématique ciblée sur les douleurs chroniques et notamment les atteintes rhumatologiques dont la fibromyalgie. Les interventions en séance plénière ont permis d'aborder la thématique sous plusieurs angles : le versant épidémiologique, les conséquences santé-travail et les aspects psychologiques et cognitifs liés aux douleurs chroniques.
De façon plus transversale, une intervention était centrée sur les missions du Défenseur des droits et son action pour lutter contre les discriminations des personnes en situations de handicap, dans le milieu de travail.

Les intervenants :

- **Pr Yves ROQUELAURE,** Professeur des Universités & Praticien hospitalier – CHU d'Angers et Responsable du Laboratoire d'ergonomie et d'épidémiologie en santé au travail – Angers
- **Anne MASSELIN-DUBOIS,** Psychologue à l'Hôpital Ambroise Paré *(APHP)*
- **Pr Jean-Yves SALLE,** Professeur des Universités-Praticien Hospitalier au CHU de Limoges
- **Patrick GOHET,** Adjoint au Défenseur des Droits, chargé de la lutte contre les discriminations et la promotion de l'égalité

Au nombre de quatre, les ateliers ont permis aux équipes Comète France d'échanger sur les thèmes :

- Douleur chronique et travail : échanges autour de cas pratiques
- Comète France & Comète Fair : vers la construction de deux projets associatifs
- RSI et maintien dans l'emploi : échanges autour de cas pratiques
- Repérage et orientation des patients éligibles à la DPI : quelles modalités ?

Pr Yves ROQUELAURE

ISABELLE BITOUZET

Directrice nationale de l'Action sociale du RSI

« Fructueuse participation au colloque comète à Valence. L'occasion de rencontrer et écouter les professionnels des établissements du réseau Comète impliqués auprès des travailleurs indépendants, de balayer quelques idées reçues sur les droits aux IJ *(Indemnités Journalières)* des artisans et commerçants par exemple, d'expliquer quelques différences de fonctionnement du RSI par rapport aux autres régimes, mais surtout de revenir avec la certitude qu'un même objectif nous anime : permettre aux travailleurs indépendants confrontés à un problème de santé de réussir leur projet. »

PATRICK GOHET

« Parce qu'il revêt de multiples formes, parce qu'il appelle de nombreuses réponses, parce qu'il mobilise un grand nombre de professionnels..., le handicap nécessite que toutes les catégories de personnes concernées fassent régulièrement le point sur les besoins des personnes handicapées, leurs attentes, les progrès réalisés dans les techniques de compensation, dans l'accompagnement...

C'est une des caractéristiques de Comète France que d'organiser chaque année un colloque qui réunit ses responsables et ses membres autour de spécialistes, de chercheurs, de responsables publiques... J'ai eu l'occasion d'y être invité à diverses reprises. J'ai toujours apprécié la qualité des intervenants et l'implication des participants. Quant à l'ambiance, elle est toujours faite d'un mélange de sérieux, de convivialité et d'amitié ! La soirée festive est aussi importante que les deux journées de réflexion...

Pour autant, l'emploi des personnes handicapées n'est toujours pas satisfaisant. C'est ainsi que le handicap est le deuxième motif de discrimination dans les réclamations traitées par le Défenseur des droits *(21 %)*. C'est d'abord dans l'emploi que ces discriminations surviennent. La collaboration entre Comète France et le Défenseur des droits ne peut donc que se développer. J'y contribuerai ! »

160
PERSONNES PRÉSENTES À VALENCE

2.3 Une communication à plusieurs niveaux

Participation à des groupes de travail, interventions lors de congrès nationaux et régionaux, l'association Comète France a été particulièrement sollicitée en 2015. Retour sur une année riche sur le plan de la communication.

SEMAINE POUR L'EMPLOI : FORTE MOBILISATION DU RÉSEAU COMÈTE !

Les équipes du réseau Comète France sont de plus en plus impliquées dans la mise en place d'actions lors de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées *(SEPH)* coordonnée par l'ADAPT, l'AGEFIPH et le FIPHFP.

Forum emploi organisé au centre Jacques Calvé par l'unité Comète de Berk-sur-Mer

À l'occasion de la 19e édition, qui s'est déroulée du 16 au 22 novembre 2015, les établissements adhérents ainsi que les équipes ont été investis sur plusieurs niveaux : organisation de journées portes ouvertes au sein des établissements de soins, forums emploi, journées d'échanges et d'informations, expositions…

Des interventions lors de séminaires à portée nationale

Chaque année, l'association est sollicitée pour intervenir lors de congrès et séminaires afin de présenter la Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle, le périmètre de son action et ses résultats. En 2015, elle est notamment intervenue :

- **À la journée nationale « Ensemble pour relever les défis de l'égalité »** organisée par le FIPHFP, le 10 février, dans le cadre du 10e anniversaire de la loi du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ». Rassemblant plus de 400 personnes, élus nationaux et acteurs de terrain, cet évènement national a permis de dresser un bilan de 10 ans d'actions et évoquer les perspectives d'avenir lors de tables rondes dont l'une sur « Mise en œuvre de la loi » à laquelle le Docteur Michel BUSNEL participait.

- **Aux Assises Nationales de l'Ergothérapie** qui se sont tenues les 2 et 3 avril à la Cité des Sciences de La Villette et qui avaient pour thématique « L'activité humaine, un potentiel pour la santé ? ». Le Docteur Michel BUSNEL est intervenu à l'occasion d'une table ronde sur « L'activité, un potentiel pour la santé ? ».

- **Au 1er Congrès International des Acteurs de l'Accompagnement (CIMA)** qui a eu lieu les 8, 9 et 10 avril 2015 à Limoges et qui a réuni pour la première fois tous les acteurs internationaux ayant développé des initiatives innovantes en faveur de cette philosophie de l'accompagnement. Le réseau Comète France a été présenté par l'UISP Comète de Noth-Limoges, ainsi que la Démarche Précoce d'Insertion socioprofessionnelle *(DPI)*. Un livre blanc recensant les pratiques innovantes d'accompagnement des personnes fragiles mises en exergue lors de ces journées, est en cours de réalisation. Une double page sera ainsi consacrée à la présentation de l'association Comète France.

Sur le plan local, les équipes Comète France sont également très mobilisées et participent à des forums régionaux, des journées d'échanges et d'informations réunissant les acteurs de l'insertion et du handicap.

Des outils pour renforcer la com

La Planète Comète en photos

Recensant l'ensemble des professionnels des équipes Comète France, un trombinoscope est édité, tous les ans, depuis 2013. Outil interne au réseau, cet annuaire-photos permet une meilleure identification des équipes, favorise les échanges et encourage le partage d'informations.

Le réseau mobilisé pour la promotion de l'emploi des personnes en situations de handicap

Sur le plan national tout comme à l'échelon local, le réseau Comète France est investi au sein de groupes de travail qui ont pour point commun la promotion des politiques du handicap, notamment dans le domaine de l'emploi. En région, certaines équipes sont notamment intégrées au sein des Chartes régionales pour le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, des Pactes territoriaux ou Handi-Pactes, ou encore au sein des cellules Prévention de la Désinsertion Professionnelle *(PDP)* de la CARSAT.

Un collectif national pour la recherche et la promotion de l'Emploi Accompagné

Au cours de l'année 2014, un groupe de réflexion et de bonnes pratiques pour favoriser l'emploi des travailleurs handicapés a vu le jour. Nommé « Collectif national pour la recherche et la Promotion de l'Emploi Accompagné » *(CNEA)*, il s'est donné pour missions de promouvoir et d'agir en France en faveur de l'emploi accompagné en milieu ordinaire de travail des personnes en situations de handicap.
La convergence des missions du CNEA avec le périmètre d'actions de Comète France ont conduit l'association à intégrer le collectif en 2015, rejoignant ainsi d'autres organismes tels que l'APF, la FAGERH, la FEGAPEI et L'ADAPT.

Comète France associée à un Diplôme Inter-Universitaire Référent Handicap

En 2014, l'association Comète France a intégré un groupe de réflexion, piloté par l'Université de Paris-Est Créteil *(UPEC)*, visant la création d'un Diplôme Inter-Universitaire *(DIU)* « Référent*(e)*-handicap, secteur privé, secteur public ». La maquette de la formation ayant été homologuée, la première session de formation a été lancée en 2015.
Conçu et dispensé par des universitaires et des professionnels spécialistes du handicap, ce DIU a notamment pour objectif de favoriser, dans le secteur privé et le secteur public, la mise en œuvre, l'accompagnement et l'encadrement d'une politique de gestion du handicap ainsi que l'insertion universitaire des étudiants en situations de handicap.
La formation inclut une présentation de la Démarche Précoce d'Insertion ainsi que la visite d'un établissement adhérent au réseau. En 2015, cette journée s'est déroulée au CMPR L'ADAPT à Châtillon, le 18 mai. Anna PICARD est, par ailleurs, intégrée au Conseil de Perfectionnement du DIU.

Représentation au Conseil scientifique du FIPHFP

Mis en place en décembre 2013 à la demande de son Président André MONTANÉ, le Conseil scientifique du FIPHFP a pour objectifs d'éclairer la philosophie d'intervention et l'action du Fonds et à plus large échelle, de tracer une vision de long terme en matière de politiques publiques du handicap. Dans le cadre de son expertise, il a été proposé à Comète France, représentée par le Docteur Michel BUSNEL, de rejoindre ce groupe de réflexion composé d'experts issus du monde universitaire, syndical et associatif, de décideurs publics et de chercheurs.

Les travaux du Conseil scientifique du FIPHFP ont, en 2015, conduit à la publication d'un premier guide pratique à destination des employeurs publics et des agents chargés de la mise en œuvre de l'accompagnement dans l'emploi des agents en situations de handicap.

À noter que Comète France est référencée dans cet ouvrage parmi les acteurs œuvrant pour l'insertion des personnes en situations de handicap.

L'association Comète France est également représentée, par Anna PICARD, au Comité éditorial des lettres d'information du FIPHFP qui réunit deux fois par an des représentants de différents organismes *(Cap Emploi, Pôle Emploi, Centres de gestion de la fonction publique territoriale (CDG)*, Maisons départementales des personnes handicapées *(MDPH)*, Sameth, Services de Santé au Travail *(SST)*, correspondants handicap des employeurs publics, etc.), en vue de travailler sur les thématiques et les sujets à paraître dans les newsletters du Fonds.

munication au sein du réseau

Une lettre d'information « Comète Infos »

Depuis 2011, l'association Comète France propose à ses adhérents une lettre d'informations, nommée « Comète Infos ». Convivial et informatif, cet outil permet aux équipes de retrouver l'essentiel de l'actualité de la Planète Comète, des informations sur les partenaires et également des rubriques sur l'actualité en lien avec le champ du handicap et de l'insertion. Depuis sa création, une page est aussi systématiquement consacrée à la présentation d'un établissement adhérent et à son Unité d'insertion socioprofessionnelle Comète France. En 2015, trois numéros ont été publiés.

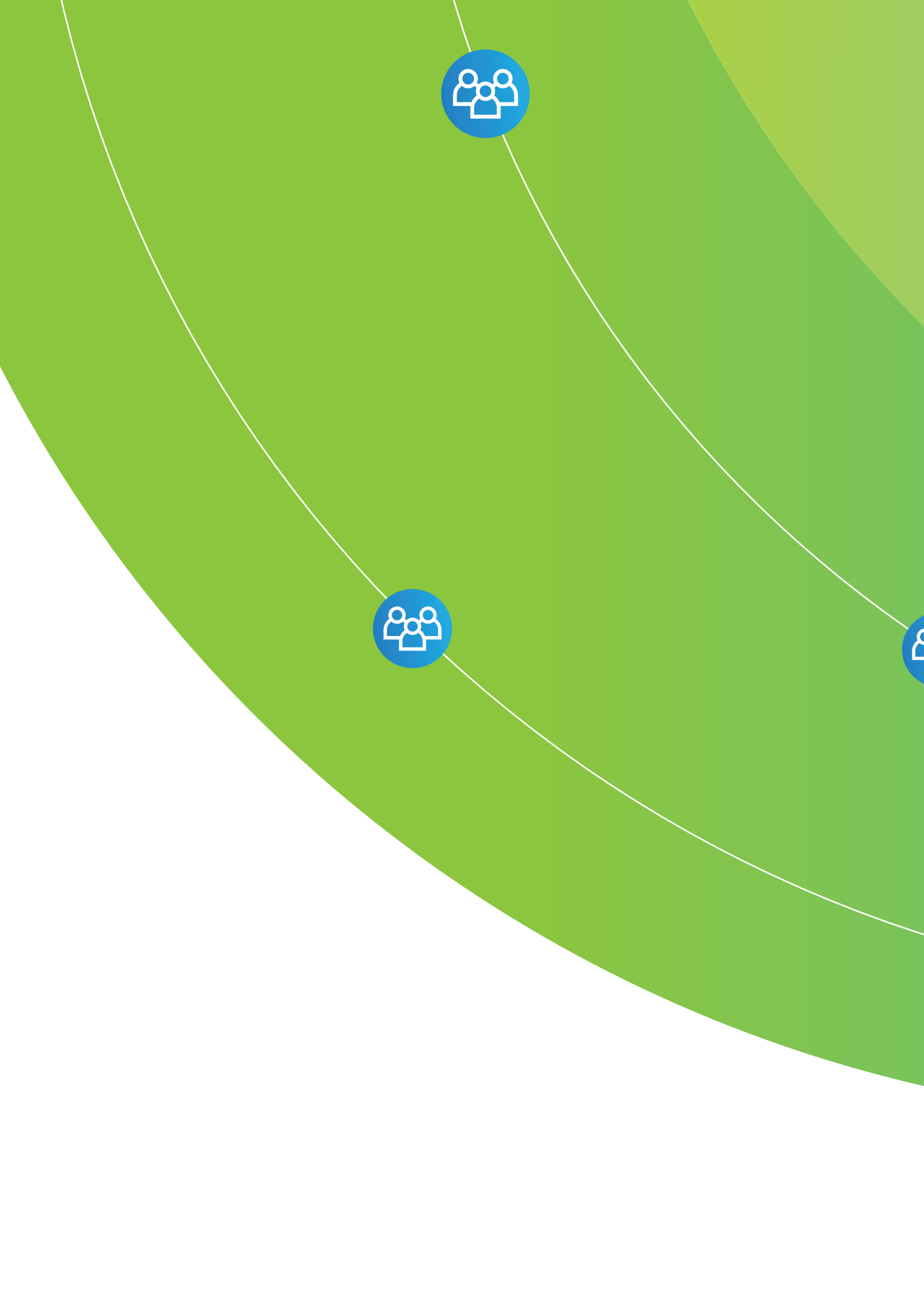

3

Près de 8 800 personnes accompagnées en 2015

Malgré un contexte peu favorable à l'emploi, notamment pour les personnes en situations de handicap qui présentent toujours, 10 ans après la loi du 11 février 2005, des difficultés particulières d'insertion notamment liées à un faible niveau de qualification et à un âge élevé, l'association Comète France poursuit, avec détermination, ses efforts pour favoriser le maintien en emploi, en milieu ordinaire de travail, et prévenir le risque de désinsertion professionnelle.

3.1 Un contexte d'emploi peu favorable

Dix ans après la loi du 11 février 2005 pour "L'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", des progrès importants ont été réalisés en matière d'accueil, de compensation et de scolarisation. Cependant, le contexte de l'emploi des personnes en situations de handicap reste complexe.

Un taux d'emploi en légère hausse mais un marché du travail qui se précarise

En 2013, 386 700 travailleurs handicapés ont été employés dans les 99 800 établissements assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés *(OETH)*, soit une hausse de 6 % par rapport à 2012. En équivalent-emploi à temps plein *(EQTP)* sur l'année, ces salariés représentent 3,3 % des effectifs de l'ensemble des établissements assujettis *(y compris ceux ayant signé un accord spécifique à l'emploi de personnes handicapées)*, soit 295 400 bénéficiaires EQTP. Leur nombre, ainsi que leur part dans les effectifs, ont ainsi augmenté en 2013[1]. Le taux d'emploi direct de travailleurs handicapés avoisine les 3,1 %, dans le secteur privé.

En 2013, 36 500 nouveaux bénéficiaires de l'OETH ont été embauchés au sein des établissements assujettis *(contre 37 600 en 2012)*. Depuis quelques années, la précarisation du marché du travail s'est accentuée surtout pour les personnes en situations de handicap : la part des recrutements en CDI continue de baisser *(31 %)* au profit des recrutements en CDD *(38 %)* et en intérim *(31 %)*. Les nouveaux bénéficiaires de l'OETH sont ainsi plus souvent recrutés en CDD que l'ensemble des salariés comparables

3,1 %
d'emploi
dans le secteur privé

4,9 %
d'emploi
dans le secteur public

(38 % contre 32 % en 2013) et plus d'un tiers *(35 %)* des nouveaux bénéficiaires recrutés en CDI le sont à temps partiel *(contre 17 % parmi l'ensemble des nouveaux salariés en CDI)*[2].

Dans le secteur public, 10 596 employeurs assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés ont effectué leur déclaration au FIPHFP, en 2013. Ces employeurs comptaient 209 909 travailleurs handicapés dans leurs effectifs *(soit une hausse de 5,6 % en un an)*, avec une répartition de 34 % pour l'État, 24 % pour la Fonction Publique Hospitalière *(FPH)* et 42 % pour la Fonction Publique Territoriale *(FPT)*. Le taux d'emploi s'est ainsi élevé, pour l'ensemble des fonctions publiques à 4,90 %[3].

Un taux de chômage 2 fois plus élevé chez les personnes en situations de handicap

Le contexte économique a particulièrement impacté les travailleurs handicapés : en 2013, selon l'enquête Emploi en continu, le taux de chômage des personnes disposant d'une reconnaissance administrative d'un handicap s'établit à 18 %, soit près du double de celui atteint pour l'ensemble de la population active. En juin 2015, 468 423 demandeurs d'emploi étaient des personnes reconnues handicapées, soit 8,5 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi[4].

Les demandeurs d'emploi en situations de handicap présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec notamment :

- un âge élevé : 46 % ont 50 ans ou plus, soit un taux deux fois supérieur à celui de l'ensemble des publics,
- un faible niveau de formation : 27 % ont un niveau inférieur au CAP *(contre 18 % pour l'ensemble des publics)*,
- une ancienneté d'inscription importante : 58 % sont chômeurs de longue durée *(contre 45 % pour l'ensemble des publics)*. L'ancienneté moyenne au chômage est de deux ans *(785 jours)* pour un travailleur handicapé, soit 200 jours de plus que pour l'ensemble des publics.[5]

[1] *Dares Analyses « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2013 » - Novembre 2015, N°083*

[2] *Dares Analyses « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés en 2013 » - Novembre 2015, N°083*

[3] *AGEFIPH-FIPHFP – Chiffres clés « Les personnes handicapés et l'emploi » - Juin 2015*

[4] *Dares Synthèse.Stats « Emploi et chômage des personnes handicapées » - Novembre 2015 – N°17*

[5] *AGEFIPH – Tableau de bord national « Les chiffres de l'emploi et du chômage des personnes handicapées »*

[6] *Article 2 – Décret n°2008-377 du 17 avril 2008 relatif aux conditions d'implantation applicables à l'activité de soins de suite et de réadaptation.*

3.2 Comète France : un réseau aux résultats remarquables

La nouvelle représentation sociale du handicap a fondé la nécessité d'une prise en charge globale de la personne et consacré l'intérêt de dépasser la performance technique devant aboutir à une récupération fonctionnelle. Les missions des établissements de soins ont d'ailleurs été réaffirmées dans ce sens. L'article L6112-1 du code de santé publique dispose que « les établissements de santé peuvent être appelés à assurer […] la lutte contre l'exclusion sociale […] ». Les décrets du 17 avril 2008 relatifs aux conditions d'implantation applicables à l'activité de soins de suite et de réadaptation, confirment également les missions d'accompagnement à la réinsertion sociale, scolaire ou professionnelle[6]. L'association Comète France, est aujourd'hui la seule structure nationale qui met en œuvre un processus normé d'accompagnement vers l'emploi des personnes handicapées, dès leur hospitalisation.

	Adhésions	Sites en activité	Personnes accueillies Phase 1	Projets élaborés Phase 2	Mises en œuvre Phase 3	Étape 4 *	
						12 mois	24 mois
2003	17	11	1 551	1 115	508		
2004	19	15	1 898	1 470	623	454	
2005	22	21	2 562	1 914	754	348	
2006	28	28	3 537	2 769	1 063	390	348
2007	28	28	3 826	3 035	1 162	573	387
2008	28	28	3 920	2 988	1 105	632	573
2009	31	31	4 223	2 989	1 024	626	632
2010	34	34	4 715	3 313	1 151	534	617
2011	35	38	5 098	3 812	1 347	653	534
2012	37	40	5 632	4 130	1 435	737	653
2013	38	41	6 116	4 395	1 510	848	737
2014	39	44	6 545	4 621	1 574	870	848
2015	40	47	6 848	4 865	1 621	884	870

* Avant 2004, l'Étape 4 : « suivi du devenir des personnes insérées » n'était pas effectuée.

EN 2015

8 775 personnes accompagnées *(+5,8 %)*

Un nombre de personnes accompagnées toujours en hausse en 2015

En 2015, le nombre de personnes suivies par les équipes Comète France a augmenté de 5,75 % par rapport à 2014, passant de 8 298 à 8 775 personnes. Cette progression n'est pas la seule résultante de l'adhésion de nouveaux établissements, elle est aussi liée à l'augmentation du nombre de personnes accompagnées par chacune des Unités d'insertion socioprofessionnelle Comète.

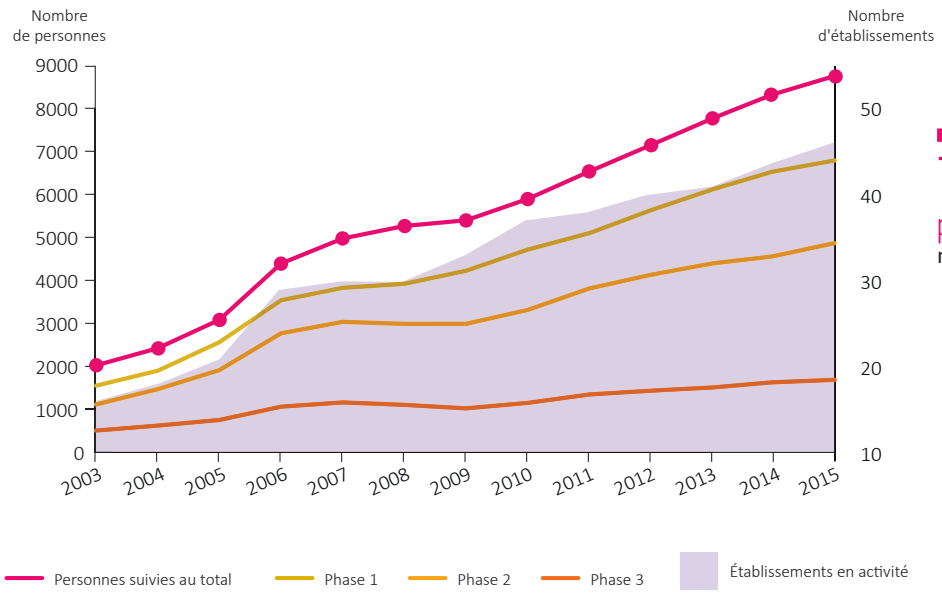

6 848 demandes évaluées *(Phase 1)*

4 865 projets élaborés et évalués *(Phase 2)*

1621 plans d'actions mis en œuvre *(Phase 3)*

1754 personnes suivies un an et deux ans après la fin de la Phase 3 *(Étape 4 à 12 et 24 mois)*

Un taux d'insertion de 76 %

Grâce à la mobilisation des équipes Comète France, plus de 900 personnes en situations de handicap suite à la survenue d'une déficience ou à l'aggravation de leur pathologie, ont été insérées en 2015, malgré la poursuite d'une conjoncture économique peu favorable à l'emploi, soit un taux d'insertion de 76 %.

Plus de 8 000 personnes insérées depuis 2003

Depuis 2003, les actions mises en œuvre par les équipes Comète France ont permis de concrétiser l'insertion professionnelle de 8 012 personnes, soit par la réalisation d'un projet de maintien en emploi, soit par la mise en œuvre d'une entrée en formation ou d'une reprise d'études

Près de 8 personnes sur 10 pour lesquelles un plan d'actions a été mis en œuvre ont été insérées

TOTAL SUR 12 ANS

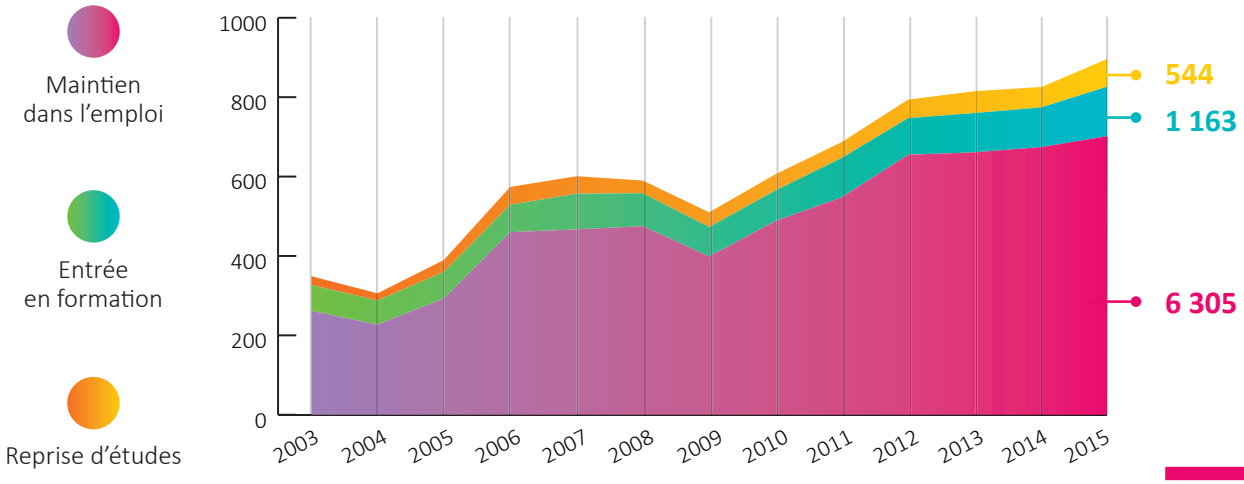

NOMBRE DE PERSONNES INSÉRÉES DEPUIS 2003

8 012

FABRICE J.

Salarié d'une entreprise de transport (35)

« Chauffeur routier depuis 8 ans dans la même entreprise, j'ai été accompagné par l'équipe Comète France de Rennes pour mon retour à l'emploi dès le centre de rééducation où je suis resté un an. J'ai été aidé sur le plan social et professionnel. Après une évaluation de mes capacités de conduite d'un poids lourd, l'équipe m'a accompagné sur l'aménagement de mon poste en lien avec la médecine du travail ce qui m'a permis de reprendre progressivement mon emploi. On ne m'a jamais découragé ou convaincu du contraire, le retour à l'emploi, c'était possible, il fallait juste s'en donner les moyens... Il a fallu se montrer patient... »

3.3 Les profils socioprofessionnels des personnes accompagnées

Depuis quelques années, les équipes Comète France sont confrontées à des situations socioprofessionnelles plus complexes qui impactent l'accompagnement mené. Avec la dégradation du contexte économique, les équipes suivent, en effet, un nombre de plus en plus important de personnes avec des problématiques de logements, de conduites addictives mais aussi des problèmes d'illettrisme ou d'analphabétisme. Cela a pour conséquences des accompagnements plus denses, qui nécessitent des démarches administratives nombreuses, variées et parfois longues.

Les principales caractéristiques socioprofessionnelles des personnes accompagnées en phase 1

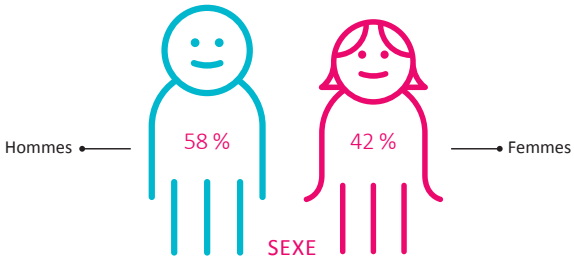

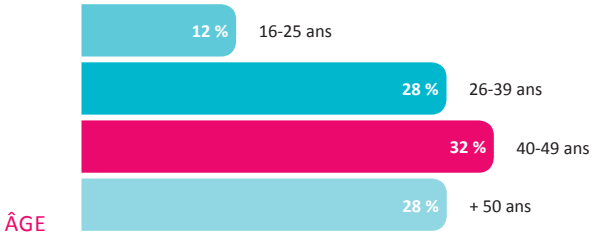

NIVEAU DE FORMATION

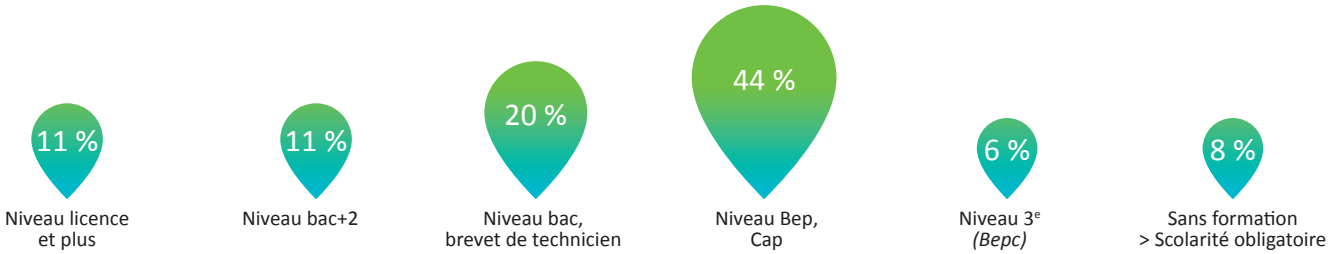

NATURE DE LA DÉFICIENCE

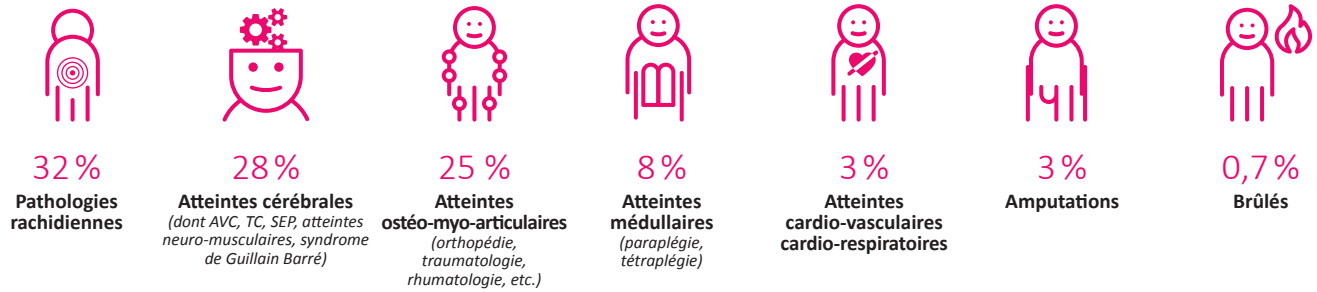

17 % des personnes accompagnées par les équipes Comète France sont cérébrolésées *(AVC / TC)*. Les personnes victimes de ces atteintes cérébrales ont pour principales séquelles des troubles cognitifs et parfois des troubles du comportement qui ne sont pas forcément visibles, on parle alors de handicap invisible. L'accompagnement socioprofessionnel mené est généralement complexifié. En effet, des bilans neuropsychologiques ainsi que des actions de sensibilisation auprès du collectif de travail peuvent être engagés par les équipes Comète France, ce qui implique un allongement de la durée des accompagnements.

90 %
des personnes accompagnées ont une activité interrompue au moment de la demande

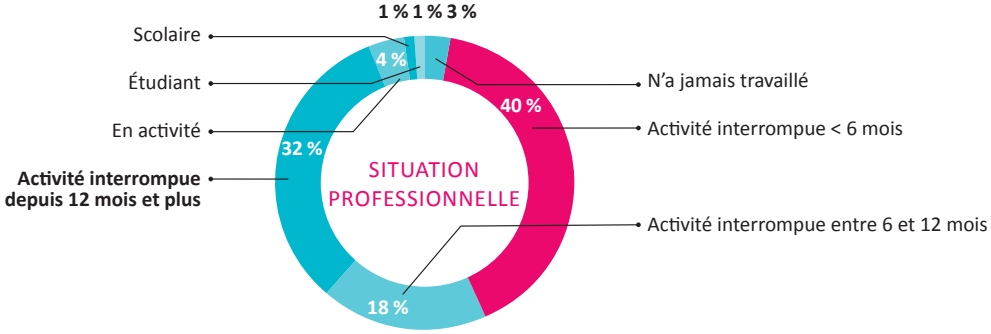

ZOOM SUR LE PARCOURS PROFESSIONNEL

CSP AU DERNIER EMPLOI

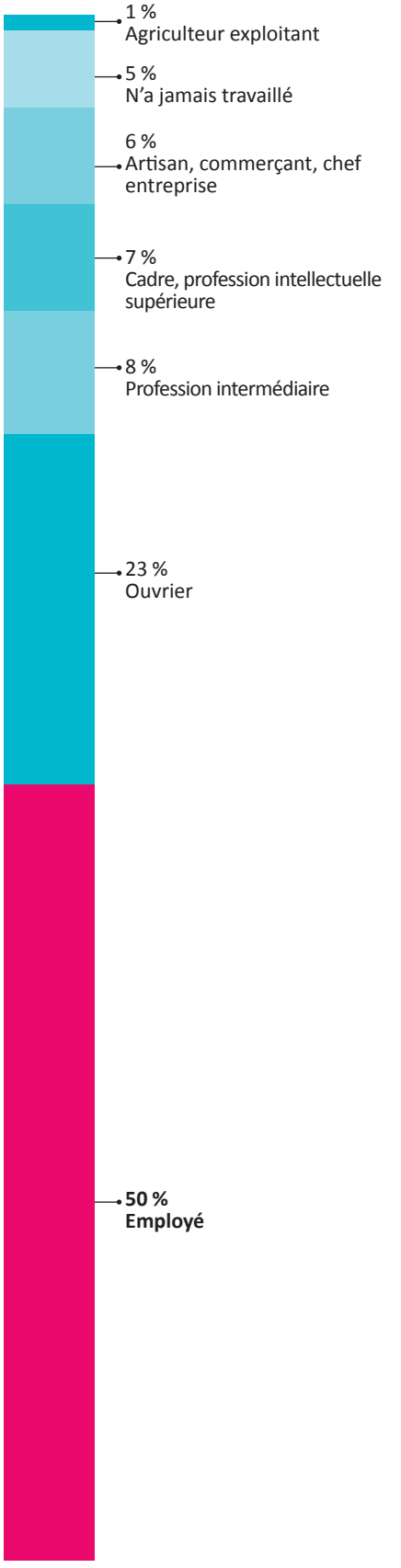

STATUT AU REGARD DE L'EMPLOI

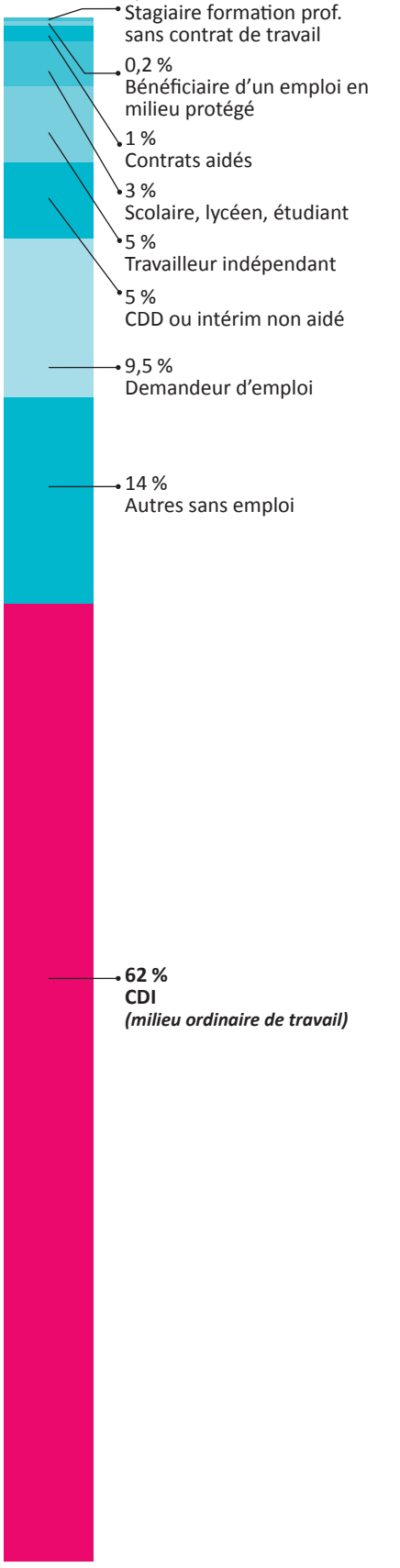

STATUT AU REGARD DE L'EMPLOYEUR

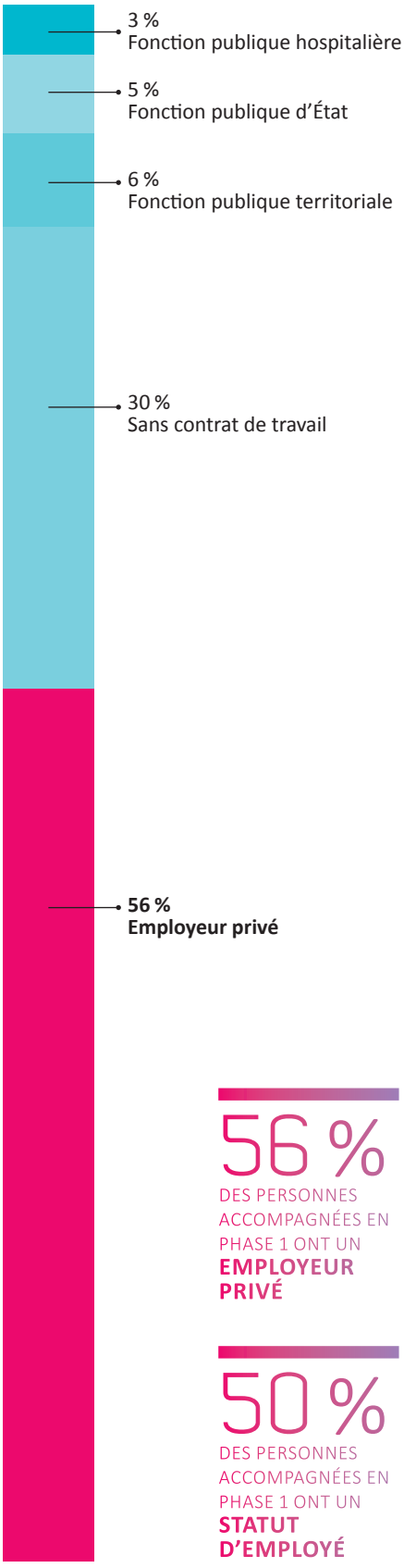

56 %
DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN **EMPLOYEUR PRIVÉ**

50 %
DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES EN PHASE 1 ONT UN **STATUT D'EMPLOYÉ**

3.4 Plus de 26 000 actions menées en 2015

Afin de construire, évaluer et mettre en œuvre un projet professionnel cohérent, intégrant les attentes de la personne, ses capacités physiques, cognitives ainsi que les réalités liées à son environnement familial et social, les Unités d'insertion socioprofessionnelles Comète France réalisent de nombreuses actions.

Phase 2

Élaboration du projet et évaluation de sa faisabilité

En 2015, 19 982 actions ont été mises en œuvre par l'ensemble des équipes Comète France, ce qui signifie qu'en moyenne une personne accompagnée en Phase 2 a bénéficié de 4,1 actions[7] contre 3,9 actions en 2014 et 3,6 actions en 2013[8].
Les principales actions menées par les UISP Comète France pour construire un projet professionnel et étudier sa faisabilité :

- 79 % — Réalisation d'un bilan professionnel
- 49 % — Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc.
- 39 % — Montage de dossiers financiers et administratifs autres que dossiers auprès de la MDPH par exemple
- 39 % — Étude de la situation juridique et administrative de la personne
- 39 % — Réalisation de recherches documentaires
- 36 % — Réalisation d'un bilan des acquis scolaires et professionnels
- 33 % — Échanges avec les Services de santé au travail

+ de 19 000 actions menées en Phase 2 — *+ 9,6 % par rapport à 2014*

Phase 3

Mise en œuvre du plan d'actions

En 2015, 6 372 actions ont été menées par l'ensemble des équipes Comète France. Ainsi en moyenne, une personne accompagnée en Phase 3 a bénéficié de 3,9 actions contre 3,6 en 2014 et 3,4 en 2013[9].
Les principales actions menées par les UISP Comète France pour construire un projet professionnel et étudier sa faisabilité :

- 59 % — Réalisation d'entretiens de médiation avec les Services de santé au travail
- 54 % — Validation des capacités professionnelles
- 47 % — Mise en place du tissu social inhérent à l'action : logement, conduite automobile, etc.
- 45 % — Réalisation d'entretiens de médiation avec les entreprises
- 39 % — Aménagement de la situation de travail
- 32 % — Montage de dossiers auprès de la MDPH

+ de 6 300 actions menées en Phase 3 — *+ 13,3 % par rapport à 2014*

EN MOYENNE, UNE PERSONNE DONT L'ACCOMPAGNEMENT S'EST POURSUIVI JUSQU'À LA PHASE 3 A BÉNÉFICIÉ DE 8 ACTIONS

Aménagement d'un chariot élévateur, concrétisé par l'équipe Comète France de Montpellier, dans le cadre de l'accompagnement d'une personne paraplégique.

Une action partenariale forte avec les acteurs de terrain

Les stratégies de maintien dans l'emploi déployées par les UISP Comète France prennent en compte l'ensemble des dimensions du projet professionnel des personnes accompagnées et suscitent ainsi la mise en œuvre d'actions complémentaires. La richesse de l'action réside dans le fait que les équipes travaillent en étroite collaboration avec les dispositifs œuvrant dans le champ de l'insertion socioprofessionnelle et notamment les Services de santé au travail, les organismes d'Assurance maladie, les MDPH, les organismes de formation et les universités. En effet, la démarche développée par Comète France se caractérise par une action partenariale forte avec les acteurs de terrain afin de maximiser les chances d'insertion.

[7] *L'ensemble des actions est engagé avec le consentement explicite de la personne*

[8] *Données issues des Rapports nationaux d'activité Comète France 2013 et 2014*

[9] *Données issues des Rapports nationaux d'activité Comète France 2013 et 2014*

3.5 76 % des projets mis en œuvre débouchent sur une insertion

En 2015, 1 621 personnes en situations de handicap au travail ont été accompagnées, par les équipes Comète France, dans la mise en œuvre de leur projet professionnel.

1621*

+3 % par rapport à 2014

personnes accompagnées dans la mise en œuvre de leur projet professionnel

76 % Taux d'insertion | 24 %

686
personnes ont été maintenues dans leur emploi

160
ont entrepris une formation

62
ont repris des études

194
personnes ont différé leur projet pour des raisons d'ordre médical ou personnel

99
personnes ont abandonné ou leur projet a échoué pour raisons médicales ou personnelles

*Au 31 décembre 2015, 420 personnes avaient un projet professionnel toujours en cours de déploiement.

Une majorité de maintien dans l'ancien poste, en CDI

Dans 91 % des situations de maintien dans l'emploi, les personnes réintègrent leur entreprise, soit au même poste *(69 %)* soit à un nouveau poste dans le cadre d'un reclassement interne *(22 %)*.
Par ailleurs, 7 % des personnes accèdent à un emploi au sein d'une nouvelle entreprise et pour les 2 % de personnes restantes un projet de création d'activité a été concrétisé.

Profil des personnes maintenues en emploi

Hommes 50,1 % | 49,9 % Femmes

36 %
40-49 ans

36 %
Pathologies rachidiennes

60,2 %
Bénéficiaire RQTH

Nature des maintiens en emploi

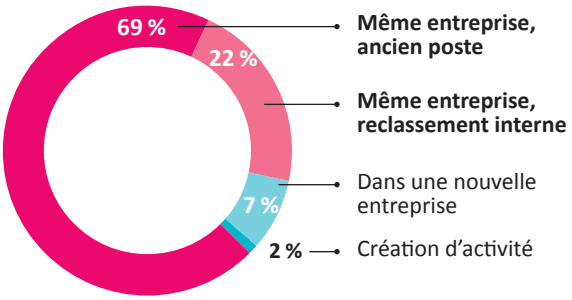

TAILLE DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS

16 % De - 10 salariés

7 % De 10 à 19 salariés

15 % De 20 à 49 salariés

14 % De 50 à 99 salariés

23 % De 100 à 499 salariés

25 % + 500 salariés

SECTEUR D'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LES PROJETS D'INSERTION SE SONT CONCRÉTISÉS

(SOURCE : CODE NAF)

16 % Santé et action sociale

16 % Industries manufacturières

15 % Commerce/réparation automobile articles domestiques

8 % Administration publique

8 % Transports et communications

7 % Éducation

6 % Services collectifs, sociaux et personnels

6 % Construction

5 % Agriculture, chasse, sylviculture

13 % Autres : industries extractives, électricité/gaz/eau, hôtels et restaurants, activités financières…

NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL DES PERSONNES MAINTENUES EN EMPLOI

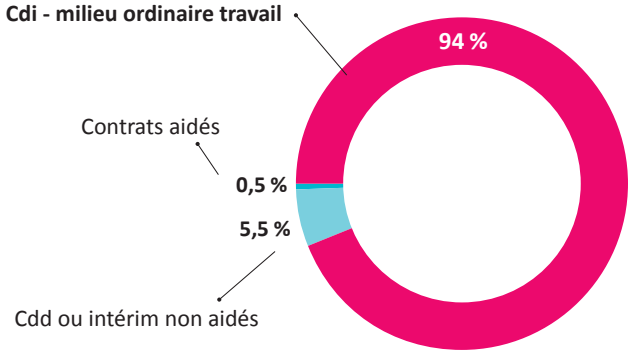

94 %

DES PERSONNES MAINTENUES EN EMPLOI, REPRENNENT LEUR ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE EN CDI, EN MILIEU ORDINAIRE DE TRAVAIL

RÉZA I.

Médecin pneumologue (81)

« Suite à un accident de sport ayant entraîné une paraplégie, j'ai été admis au centre de rééducation CMRF d'Albi. Étant médecin pneumologue, le retour à la vie professionnelle me paraissait difficile voire impossible. C'est au cours de mon séjour au centre de rééducation que j'ai pris connaissance de l'équipe Comète. L'aide de Comète s'est avérée plus que précieuse dans ma réinsertion professionnelle. Le soutien de Comète a été à la fois intellectuel *(les conseils de réaménagements du cabinet, les correspondances avec la mairie pour faciliter le stationnement, monter le dossier de demande d'aide...)*, et aussi financier *(le fauteuil verticalisateur adapté au bloc opératoire, l'aménagement de voiture, la table d'examen adaptée,... via l'AGEFIPH)*.

C'est donc grâce au professionnalisme, qualité d'écoute, disponibilité, et réactivité de Comète, qu'aujourd'hui je peux exercer à nouveau ma profession à temps plein. »

DOCTEURE DOMINIQUE LEDANOIS

Médecin du travail (Santé au travail 72)

« J'ai été amenée à collaborer avec l'UISP Comète du Mans concernant une salariée hospitalisée au Centre de L'Arche, pour un traumatisme crânien suite à un accident de la route. Quelques temps après son entrée dans le Centre, l'équipe m'a contactée pour m'informer qu'un accompagnement socioprofessionnel lui avait été proposé. Madame G. était déjà désireuse de reprendre rapidement son travail, mais elle n'avait pas réellement conscience des difficultés que cela représentait. La reprise n'était, en effet, pas envisageable à ce stade.

Plusieurs actions ont été entreprises avec l'UISP Comète : rencontre avec le directeur du magasin dans lequel Madame G. travaille, contacts avec le médecin conseil de l'Assurance maladie et saisine de la cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle *(PDP)*, réalisation de mises en situation professionnelle *(MSP)* encadrées par l'ergonome et le psychosociologue Comète, sensibilisation sur le handicap de Madame G. au sein du collectif de travail... Au total, cette collaboration avec l'UISP Comète du Mans a été très fructueuse et enrichissante. Elle a permis de mettre Madame G. face à ses difficultés au travail qu'elle avait sous-estimées. Elle a pu ainsi prendre conscience de son incapacité à reprendre sur un temps de travail à mi-temps, ce qu'elle souhaitait. Les MSP et l'information de ses collègues et son encadrement sur le Traumatisme crânien et ses séquelles ont aidé à l'acceptation de ses difficultés par son entourage professionnel. Il faut noter que l'employeur s'est montré particulièrement bienveillant et à l'écoute. L'équipe Comète et moi-même avons aussi collaboré pour obtenir des prolongations d'arrêt, bien au-delà de ce qui se profilait, et ce n'était pas gagné au départ ! »

LUDOVIC R.

Agent de sécurité (69)

« Je tiens à apporter mon témoignage concernant ma réorientation et reprise professionnelle mise en place et organisée par l'équipe de Comète de Lyon durant l'année 2015. Suite à une hospitalisation puis une rééducation au CMCR des Massues à Lyon, j'ai été orienté et conseillé par l'unité Comète France afin de réfléchir à une réorientation professionnelle suite à l'inaptitude à mon poste de chauffeur au GIPH. La chargée d'information m'a informé et orienté sur les démarches à effectuer auprès des organismes de formation et de financement pour devenir agent de sécurité et d'incendie. Après accord de ces organismes, j'ai pu effectuer deux formations et valider ainsi mes diplômes d'agent de sécurité et d'agent de sécurité incendie. Et me voici à présent en poste d'agent de sécurité, recruté un mois après la formation. Je remercie l'association Comète France et en particulier l'unité Comète de Lyon Les Massues. »

WISSEM B.

Étudiant en Master (13)

« Ma reprise d'études a commencé avant même que les cours ne débutent ! Trois leçons, qu'il fallait apprendre par cœur :

1. admettre que j'ai besoin d'aide ;
2. cibler mes vrais besoins ;
3. être le plus autonome possible.

Merci à l'équipe Comète France de Marseille pour ces leçons de réussite. Aujourd'hui, en Master 1 Lettres recherche, je ne veux plus réussir, je veux être le meilleur. Pour vous, Comète c'est des établissements, des statistiques. Pour moi, c'est des noms, c'est reconnaître ses vrais besoins pour être le meilleur. »

Une insertion qui peut aussi passer par une entrée en formation ou une reprise d'études

En fonction de la nature du projet professionnel, les équipes Comète France sont également amenées à accompagner les personnes vers un projet impliquant une entrée en formation ou une reprise d'études.

En 2015, 18 % des personnes accompagnées sont concernées par ce type de projet.

160 personnes ont intégré une formation en 2015

+ 34 % par rapport à 2014

73 %	27 %
y accèdent dans le cadre d'un dispositif de droit commun	y accèdent dans le cadre d'un dispositif spécialisé

62 personnes ont repris des études

+ 17 % par rapport à 2014

87 %	‹13 %
des personnes reprennent des études en milieu ordinaire	des personnes reprennent des études en milieu adapté

77 % des personnes reprennent des études d'un niveau baccalauréat ou niveau supérieur

18 % DES PERSONNES INSÉRÉES INTÈGRENT UNE FORMATION OU REPRENNENT DES ÉTUDES QUALIFIANTES

LES ENTRÉES EN FORMATION ET LES REPRISES D'ÉTUDES ONT ENREGISTRÉ UNE HAUSSE DE 29 % PAR RAPPORT À 2014

3.6 Une reprise professionnelle enregistrée dans les 6 mois après la sortie d'hospitalisation

L'analyse des délais et des durées moyennes de prise en charge permet notamment de refléter la précocité de l'action Comète France, principe fondateur de sa méthodologie d'accompagnement.

PRÈS DE **50 %** des personnes reprennent une activité professionnelle, en milieu ordinaire, dans un délai maximum de 6 mois après la sortie de l'établissement de soins.

DÉLAIS MOYENS ENTRE LA SORTIE DE L'ÉTABLISSEMENT SSR/MPR ET LA REPRISE PROFESSIONNELLE

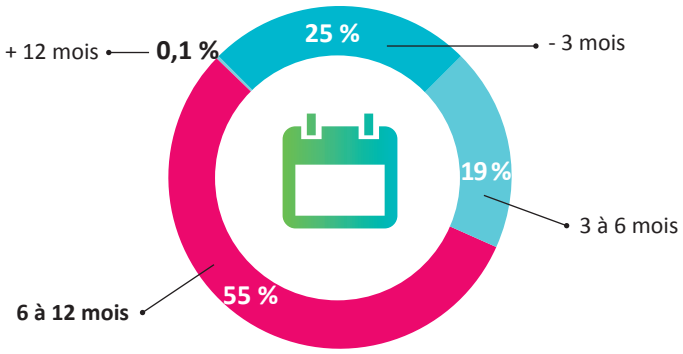

DURÉE MOYENNE TOTALE DE LA PRISE EN CHARGE COMÈTE FRANCE

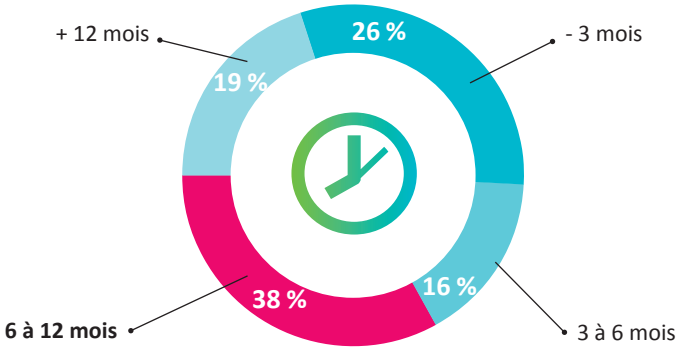

56 % des personnes accueillies par les équipes Comète France entrent au sein d'un établissement spécialisé en Médecine Physique et de Réadaptation **dans un délai supérieur à 6 mois après la survenue de la déficience***.

80 % des personnes accueillies par les équipes Comète France, bénéficient **d'un accompagnement qui dure moins d'un an.** Il convient toutefois de souligner que ce résultat recouvre des réalités très diverses puisqu'il est le résultat de la moyenne de l'ensemble des durées de prise en charge.

**L'action des équipes Comète France n'a pas d'impact sur cette donnée.*

3.7 Des insertions pérennes deux ans après l'insertion

Un suivi des personnes insérées est organisé un an et deux ans après la concrétisation du projet professionnel. Réalisé sous forme de questionnaire *(soit par appel téléphonique, soit par courrier électronique ou postal)*, ce suivi permet d'obtenir des informations sur le devenir professionnel des personnes et de mesurer à plus long terme les résultats de l'action Comète France.

Les Unités d'insertion socioprofessionnelles Comète France ont suivi, en 2015, le devenir professionnel de 1 754 personnes un an ou deux ans après leur insertion *(les personnes concernées sont celles insérées en 2013 ou 2014)*.

89 % des personnes toujours insérées un an après leur insertion

En 2015, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 884 personnes un an après leur insertion.

Les résultats montrent que 89 % des personnes qui ont pu être contactées[10] sont toujours en emploi, en formation ou en études un an après la réalisation de leur projet professionnel.

SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES
1 AN APRÈS L'INSERTION

96 % des personnes sont toujours employées dans la même entreprise

95 % des personnes sont en CDI, en milieu ordinaire de travail

- 77,2 % › En emploi
- 9,1 % › Toujours en formation / études
- 8,6 % › Sans emploi
- 1,8 % › Projets différés
- 3,3 % › Abandons / échecs

Profil des personnes suivies en étape 4 à 1 an

57 % d'hommes

34 % âgées de 40-49 ans

79 % bénéficiaires RQTH

86 % des personnes toujours insérées deux ans après leur insertion

En 2015, les équipes Comète France ont suivi le devenir professionnel de 870 personnes deux après leur insertion *(personnes ayant été insérées en 2013)*. Les résultats montrent que 86 % des personnes qui ont pu être contactées[11] sont toujours en emploi, en formation ou en études deux ans après la réalisation de leur projet professionnel.

SUIVI DES PERSONNES AYANT PU ÊTRE CONTACTÉES
2 ANS APRÈS L'INSERTION

94 % des personnes sont toujours employées dans la même entreprise

96 % des personnes sont en CDI, en milieu ordinaire de travail

- 77,9 % › En emploi
- 5,6 % › Toujours en formation / études
- 10,4 % › Sans emploi
- 1,7 % › Projets différés
- 4,5 % › Abandons / échecs

Profil des personnes suivies en étape 4 à 2 ans

58 % d'hommes

34 % âgées de 40-49 ans

76 % bénéficiaires RQTH

[10] *En 2015, 148 personnes (représentant 17 % du total des personnes insérées en 2014) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à un an, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.*

[11] *En 2015, 205 personnes (représentant 24 % du total des personnes insérées en 2013) n'ont pu être contactées dans le cadre du suivi à deux ans, souvent en raison d'un changement d'adresse et/ou de coordonnées téléphoniques.*

ANNEXES

ANNEXE 1
Synthèse 2015 de l'activité des établissements adhérents

Établissement / Année d'adhésion	Pers. suivies	Contrats d'objectifs Réalisés					Conclusions Phase 3 (sur projets mis en œuvre)					
		PH 1	PH 2	PH 3	E 4 - 1 an	E 4 - 2 ans	Maintien	Formation	Études	Différé	Abandon / échec	En cours
ALSACE												
1 MULHOUSE. 2006	215	175	121	45	35	26	16	3	1	1	6	18
2 STRASBOURG. 2005	393	311	225	83	50	37	56	8	3	4	0	12
Total régional	608	486	346	128	85	63	72	11	4	5	6	30
AQUITAINE												
3 BORDEAUX. 1999	378	301	201	68	33	22	25	2	2	7	2	30
AUVERGNE												
4 CLERMONT-FER. 2012	222	166	99	40	31	32	32	5	2	0	1	0
BASSE NORMANDIE												
5 GRANVILLE. 2009	375	282	254	49	25	24	26	5	0	4	2	12
BOURGOGNE												
6 DIJON. 2004	136	110	57	29	29	20	12	3	3	5	0	6
BRETAGNE												
7 LANNION - TRESTEL. 2010	214	163	88	38	23	25	15	7	0	4	5	7
8 PLOEMEUR. 1992	940	762	497	179	72	86	67	17	3	18	14	60
9 RENNES. 1992	142	117	100	32	11	14	12	3	11	0	2	4
Total régional	1296	1042	685	249	106	125	94	27	14	22	21	71
CENTRE												
10 LA MEMBROLLE. 2009	276	215	95	37	15	27	11	2	3	8	2	11
CHAMPAGNE ARDENNE												
11 CHARLEVILLE. 2005	108	102	32	8	20	29	2	2	0	1	0	3
FRANCHE COMTÉ												
12 HÉRICOURT. 2013	156	105	97	37	15	4	24	3	1	2	3	4
HAUTE NORMANDIE												
13 BOIS GUILLAUME. 2005	192	171	111	29	11	13	12	0	1	3	3	10
ILE DE FRANCE												
14 BOBIGNY. 2010	154	110	90	35	5	8	9	4	1	5	2	14
15 BOUFFEMONT. 1999	93	74	45	11	8	7	3	1	0	7	0	0
16 CHÂTILLON. 2006	166	100	135	48	6	33	12	5	5	17	1	8
17 COUBERT. 1999	232	210	73	29	22	26	8	3	0	3	3	12
18 GARCHES. 1992/2004	153	126	71	30	18	14	12	0	1	5	2	10
19 PARIS. 2014	116	108	93	33	0	0	21	1	0	0	1	10
Total régional	914	728	507	186	59	88	65	14	7	37	9	54
LANGUEDOC ROUSILLON												
20 CERBERE. 1999	150	137	69	22	15	13	4	5	1	1	0	11
21 MONTPELLIER. 2006	145	111	57	24	12	8	6	7	2	2	0	7
Total régional	295	248	126	46	27	21	10	12	3	3	0	18
LIMOUSIN												
22 NOTH/LIMOGES. 2010	160	117	101	29	32	15	12	4	1	6	0	6
LORRAINE												
23 NANCY. 2004	152	120	113	27	17	9	11	2	0	0	3	11
MIDI PYRENEES												
24 ALBI. 2005	145	113	68	24	13	13	11	2	0	2	1	8
25 BAGNERES DE B. 2002	172	104	103	38	37	29	22	4	0	7	0	5
Total régional	317	217	171	62	50	42	33	6	0	9	1	13
NORD - PAS DE CALAIS												
26 BERCK SUR MER. 1999	623	446	502	114	61	80	52	5	6	15	10	26
27 FOUQUIERES L. 2009	158	122	62	24	16	14	16	0	0	1	2	5
28 LILLE. 2015	Démarrage en décembre 2015 n'ayant pas permis de dégager des statistiques											
Total régional	781	568	564	138	77	94	68	5	6	16	12	31
PAYS DE LA LOIRE												
29 LA TURBALLE. 1992	410	315	292	65	41	49	30	6	1	11	4	13
30 LE MANS. 2006	170	138	88	34	22	21	20	3	1	1	2	7
31 NANTES. 1992	237	146	161	67	32	30	22	3	7	11	7	17
Total régional	817	599	541	166	95	100	72	12	9	23	13	37
PICARDIE												
32 BEAUVAIS. 2006	176	138	76	23	15	9	4	5	0	2	4	8
POITOU-CHARENTES												
33 NIORT. 2011	269	201	182	82	36	43	29	3	0	28	8	14
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR												
34 HYERES. 2005	142	110	47	18	8	12	7	4	0	2	0	5
35 MARSEILLE. 2003	167	135	68	28	16	19	2	6	5	4	3	8
36 VALLAURIS. 2005	165	135	71	24	21	6	10	2	1	3	1	7
Total régional	474	380	186	70	45	37	19	12	6	9	4	20
RHONES ALPES												
37 LYON - Les Massues. 2012	188	136	102	55	29	22	25	19	0	1	2	8
38 LYON - Val Rosay. 2006	124	109	57	23	6	6	6	3	0	1	1	12
39 ST ETIENNE. 1999	199	162	99	20	12	15	10	3	0	1	1	5
40 VALENCE. 2006	162	145	63	20	14	10	12	0	0	1	1	6
Total régional	673	552	321	118	61	53	53	25	0	4	5	31
TOTAL	**8 775**	**6 848**	**4 865**	**1 621**	**884**	**870**	**686**	**160**	**62**	**194**	**99**	**420**

ANNEXE 2
Chronologie des adhésions à l'association Comète France

	RÉGIONS	VILLES	CP	ADHÉSION	IDENTIFICATION DU SITE
1	Alsace	MULHOUSE	68	2006	CR de Mulhouse et GHR
2		STRASBOURG	67	2005	CRF Clémenceau
3	Aquitaine	BORDEAUX	33	1999	CMPR La Tour de Gassies - Bruges
4	Auvergne	CLERMONT-FERRAND	63	2012	CHU de Clermont-Ferrand
5	Basse-Normandie	GRANVILLE	50	2009	CRRF Le Normandy
6	Bourgogne	DIJON	21	2004	CRRF Divio
7	Bretagne	PLŒMEUR	56	1992	CMRRF de Kerpape
8		RENNES	35	1992	CMP de Rennes-Beaulieu
9		LANNION	22	2010	CH de Lannion Trestel
10	Centre	LA MEMBROLLE SUR CHOISILLE	37	2009	CRRF Bel Air
11	Champagne-Ardenne	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	08	2003	CRFA de Charleville-Mézières
12	Franche-Comté	HÉRICOURT	70	2013	Centre Brétégnier
13	Haute-Normandie	BOIS GUILLAUME	76	2004	CRMPR Les Herbiers
14	Ile-de-France	BOBIGNY	93	2010	CMPR de Bobigny
15		BOUFFÉMONT	95	2002	CMP Jacques Arnaud
16		CHÂTILLON	92	2006	CMPR de Châtillon
17		COUBERT	77	1999	Centre de réadaptation
18		GARCHES	92	1992	Hôpital Raymond Poincaré
19		PARIS	75	2014	Hôpital Léopold Bellan Institut National des Invalides Hôpitaux universitaires St-Louis – Lariboisière – Fernand Widal
20	Languedoc-Roussillon	CERBÈRE	66	1999	Centre Bouffard Vercelli
21		MONTPELLIER	34	2006	Centre Mutualiste Propara
22	Limousin	NOTH / LIMOGES	23 / 87	2010	CRRF A. Lalande et CHU de Limoges
23	Lorraine	NANCY	54	2003	IRR Louis Pierquin
24	Midi-Pyrénées	ALBI	81	2005	CMRF d'Albi
25		BAGNÈRES-DE-BIGORRE	65	2002	CH Louis Baches
26	Nord-Pas-de-Calais	BERCK-SUR-MER	62	1999	Centre Jacques Calvé
27		FOUQUIÈRES-LEZ-LENS	62	2009	CRRF Sainte-Barbe
28	Nord-Pas-de-Calais	LILLE	59	2015	Centre de L'Espoir CHRU Lille Centre Clair Séjour
29	Pays de la Loire	LE MANS	72	1992	Centre de l'Arche - Saint-Saturnin
30		NANTES	44	1992	Hôpital Saint-Jacques
31		LA TURBALLE	44	1992	Centre marin de Pen Bron
32	Picardie	BEAUVAIS	60	2006	CRRF Saint-Lazare
33	Poitou-Charentes	NIORT	79	2011	CRRF Le Grand Feu
34	PACA	HYÈRES	83	2005	Centre médical Pierre Chevalier
35		MARSEILLE	13	2002	Clinique Saint-Martin
36		VALLAURIS	06	2002	Centre Hélio Marin
37	Rhône-Alpes	LYON - LES MASSUES	69	2012	CMCR Les Massues
38		LYON - VAL ROSAY	69	2006	CRRF Val Rosay
39		SAINT-ÉTIENNE	42	1999	Hôpital Bellevue - Part. : CREPSE
40		VALENCE / SAINT-VALLIER	26	2006	CMPR Les Baumes et CH Drôme Nord

2015
47 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2014
44 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2013
41 ÉTABLISSEMENTS
21 RÉGIONS

2012
40 ÉTABLISSEMENTS
20 RÉGIONS

2011
38 ÉTABLISSEMENTS
19 RÉGIONS

2010
37 ÉTABLISSEMENTS
18 RÉGIONS

2009
33 ÉTABLISSEMENTS
17 RÉGIONS

2006-08
30 ÉTABLISSEMENTS
15 RÉGIONS

2005
21 ÉTABLISSEMENTS
14 RÉGIONS

2002-04
18 ÉTABLISSEMENTS
13 RÉGIONS

1999-2001
10 ÉTABLISSEMENTS
7 RÉGIONS

1992-98
6 ÉTABLISSEMENTS
3 RÉGIONS

ANNEXE 3
Calendrier 2015 du réseau Comète France

JANVIER	Mardi	20	Comité technique national Comète France - Paris
	Jeudi	29	DGOS/Comète France - Rencontre avec Monsieur Félix FAUCON - Paris
FÉVRIER	Vendredi	6	Bureau Comète France - Plœmeur Kerpape
	Mardi	10	FIPHFP - Ensemble pour relever les défis de l'égalité - 10 ans de la Loi de 2005 - Paris
MARS	Jeudi	12	Rencontre avec l'UISP Comète France de La Membrolle-sur-Choisille
	Mercredi	25	DGOS/Comète France - Rencontre à Châtillon
	Mardi	31	Comité technique national Comète France - Paris
AVRIL	Jeu.2, Ven3		Assises Nationales de l'Ergothérapie - Paris
	Mercredi	8	Bureau Comète France - Paris
	Jeudi	9	Conseil d'administration Comète France - Paris
	Merc.8, Jeu.9, Ven10		Congrès International des Acteurs de l'accompagnement - Limoges
	Mardi	21	RSI/Comète France - Rencontre à Paris
	Mercredi	22	Comité de pilotage national Comète France / DGOS / AGEFIPH /FIPHFP
MAI	Mercredi	6	IGAS/IGA - Audition Mission relative à l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap FP
JUIN	Mercredi	3	Colloque national Comète France & Assemblée générale à Mulhouse
	Jeudi	4	Colloque national Comète France à Mulhouse
	Jeudi	11	Mutualité Française - 41e Congrès - Nantes
	Vendredi	12	Mutualité Française - 41e Congrès - Nantes
	Mardi	16	Comité de Pilotage national Comète France / DGOS / AGEFIPH /FIPHFP
			Défenseur des Droits/Comète France - Rencontre à Paris
	Mercredi	17	FIPHFP - Conseil scientifique
	Mardi	30	Comité technique national Comète France - Paris
OCTOBRE	Mardi	6	Comité technique national Comète France - Paris
	8 au 10		SOFMER - Congrès MPR
	Mardi	13	Bureau Comète France - Paris
	Mercredi	14	Conseil d'administration Comète France - Paris
NOVEMBRE	Mardi	10	FIPHFP - Conseil scientifique
	Mercredi	25	Colloque national Comète France à Valence
	Jeudi	26	Colloque national Comète France à Valence
DÉCEMBRE	Mardi	8	Rencontre avec l'UISP Comète France de Nantes

COMÈTE France

direction@cometefrance.com
www.cometefrance.com

ORIGNAL COMMUNICATION